BnF Gallica

Recherches sur l'emplacement de Carthage : suivies de renseignements sur plusieurs inscriptions puniques inédites... / [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Falbe, Christian Tuxen (1791-1849). Auteur du texte. Recherches sur l'emplacement de Carthage : suivies de renseignements sur plusieurs inscriptions puniques inédites... / par C. T. Falbe,.... 1833.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

$O^3 i$
84

Atlas: Voir : Gr. Fol. $O^3 i$
84

J. 1626
7
l'Atlas est gr. fol.o J

RECHERCHES

SUR L'EMPLACEMENT

DE CARTHAGE.

CET OUVRAGE,

DÉPOSÉ CHEZ M. DELONG, RUE DE LA HARPE, N° 64,

SE VEND

CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, A PARIS, RUE DE LILLE, N° 17; — A LONDRES, 30 SOHO SQUARE; — A STRASBOURG, GRAND' RUE, N° 15.

DEBURE, A PARIS, RUE SERPENTE, N° 6.

BARROIS FRÈRES, A PARIS, RUE DES BEAUX-ARTS, N° 15.

ARTHUS BERTRAND, A PARIS, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

PRIX : 20 FRANCS.

C.

Toutes les monnaies citées dans cette étude sont extraites du Thesaurus de Copenhague

3725. dm.

RECHERCHES

SUR L'EMPLACEMENT

DE CARTHAGE

SUIVIES

DE

RENSEIGNEMENTS

SUR PLUSIEURS INSCRIPTIONS PUNIQUES INÉDITES

DE NOTICES HISTORIQUES, GÉOGRAPHIQUES, ETC.

AVEC

LE PLAN TOPOGRAPHIQUE

DU TERRAIN ET DES RUINES DE LA VILLE DANS LEUR ÉTAT ACTUEL

ET CINQ AUTRES PLANCHES

PAR C. T. FALBE

CAPITAINE DE VAISSEAU ET CONSUL GÉNÉRAL DE DANEMARCK

DÉDIÉ AU ROI

BIBLIOTHEQUE ROYALE
I

PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE

M DCCC XXXIII

Giace l'alta Cartago : a pena i segni
Dell' alte sue rovine il lido serba.

Tasso, *Gerus. lib.*, canto xv.

AU ROI.

SIRE,

La haute bienveillance avec laquelle Votre Majesté protége et encourage tout ce qui a rapport aux sciences ne me laisse pas sans espérance sur l'accueil qu'Elle daignera accorder à ce faible essai, surtout en faveur du désir qui m'anime de donner

des renseignements positifs sur une ville si peu connue, malgré son antique célébrité, et dont l'histoire se rattache à ces magnifiques contrées récemment arrachées à leurs ténèbres pour le bonheur de l'humanité, la gloire de la France et le bien de toute l'Europe ; pays dont les souvenirs et la prospérité vont renaître, grâce aux bienfaits de la civilisation, sous les auspices de VOTRE MAJESTÉ.

Je suis avec respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

FALBE.

AVERTISSEMENT.

Des difficultés de tout genre se sont présentées sur les lieux mêmes pendant que je recueillais les matériaux de cet essai sur l'emplacement de Carthage, et il s'en est encore élevé d'une autre nature, lorsqu'il s'est agi de le rédiger dans une langue qui n'est pas la mienne et de le publier dans une ville étrangère. J'ai vaincu les premières par moi-même; mais je dois à l'amitié affectueuse et à l'assistance de M. Jouannin, premier secrétaire-interprète du Roi pour les langues orientales, d'avoir surmonté les autres.

J'aurais désiré offrir au public plus de détails sur les ruines de Carthage; mais il aurait fallu faire des fouilles, et trop d'obstacles s'y sont constamment opposés. J'ai attendu longtemps en vain des renseignements que j'avais demandés à La Haye, par l'intermédiaire de

la légation danoise : l'absence de toute réponse m'a forcé, par des motifs de délicatesse, de supprimer le plan des ruines d'Utique et leur description. Enfin, j'ai cru devoir passer sous silence certaines indications particulières, pour ne pas augmenter la série, déjà assez considérable, de données vagues répandues dans plusieurs écrits relatifs à Carthage.

Si le monde savant peut faire usage des matériaux que je livre à son investigation, il en est redevable à la bienveillance du ministère français et à celle de l'Académie royale des Sciences de Copenhague, qui m'ont accordé leur protection et m'ont soutenu dans la publication de mon travail.

TABLE DES MATIÈRES.

Relevé du plan de Carthage.....Page 1
Traces de l'ancien port..... 16
Traces de Byrsa..... 26
Citernes et aquéduc..... 31
Traces de temples, etc..... 38
Amphithéâtre, cirque et autres ruines..... 39
Tombeaux..... 43
Etendue de la ville phénicienne..... 47
——— romaine..... 53
Division du terrain selon les mesures romaines de l'*hæredia* ou double jugère..... 54

Examen comparatif entre les cartes les plus connues de la côte de Tunis..... 58
Corrections et augmentations tracées sur la pl. II.... 64
Villes, bourgs et villages de la province de Ṣahal..... 68
Positions de Grasse et de Decimum..... 69
El-Arbâïn. Tradition sur ce lieu..... 71
Position de Hadrumetum..... 75
Amphithéâtre de Legjem (*Thysdrus*)..... 79

TABLE DES MATIÈRES.

Cippe punique, pl. V, n° 3 ..... Page 83
——— n° 5 102
——— n° 4 105

Médailles de l'Afrique 109
Le vase figuré pl. V, n° 1 128
L'ornement figuré pl. V, n° 2 129

NOTA. Le rétrécissement du papier qui a eu lieu après le tirage a occasionné une diminution de l'échelle représentée sur le plan de Carthage, construite au seize-millième sur la pierre; elle n'excède guère le seize-mille-trois-centième sur l'imprimé.

RECHERCHES

SUR L'EMPLACEMENT

DE CARTHAGE.

CARTHAGE.

La ville de Carthage, si remarquable par son importance militaire et commerciale, par ses vastes colonies et sa longue rivalité avec Rome, est encore plus digne de notre attention dans ses revers et les désastres inouïs qu'elle eut à essuyer. Aussi le peu de ruines qui subsistent encore conserve-t-il un caractère spécial d'intérêt pour la science en général, et particulièrement pour l'histoire. Il n'a donc pas manqué de savants qui, dans leurs voyages ou dans leurs travaux de cabinet, ont cherché à tirer parti de ces débris pour jeter quelque lumière sur la situation de cette ville et sur son histoire, dont l'obscurité même est un nouveau

malheur pour ce peuple infortuné; car il ne nous a pas laissé d'historien national qui eût élevé un monument digne des regards des générations à venir. Les récits que nous en donnent les Grecs et les Romains sont pour ainsi dire occasionnels, et ne forment point un corps particulier d'histoire. Aussi sont-ils non-seulement insuffisants, mais trop souvent sans clarté; et quant aux descriptions que nous devons aux modernes qui ont visité les ruines de Carthage, elles sont généralement peu satisfaisantes, parce que les voyageurs n'ont point eu à leur disposition assez de temps et d'argent pour entreprendre les recherches nécessaires sur un terrain aussi étendu, ou parce qu'ils n'ont pu avoir la permission de faire ces recherches de manière à en obtenir des résultats certains. Les hommes de cabinet cependant ont été forcés d'employer de semblables matériaux. Ils n'avaient pas d'autres données pour lier entre elles des hypothèses qui, tout ingénieuses et savamment combinées qu'elles fussent, ne pouvaient néanmoins répondre aux exigences des sciences. Ce qui manquait complétement, c'était quelque chose de précis, des faits matériels enfin, dont on aurait pu se servir ultérieurement pour mettre, autant que possible, de l'harmonie entre les opinions diverses qui en seraient susceptibles; et, par exemple, si quelqu'un avant moi avait livré au public le véritable *plan de Car-*

thage, j'aurais pu en tirer parti pendant un séjour de plusieurs années, et consacrer mon temps et mon argent à explorer tous les détails du terrain.

Ces considérations me firent réfléchir aux moyens de lever un plan exact du territoire de Carthage et de ses ruines, sans éveiller les soupçons d'un gouvernement inquiet et jaloux; car cet éveil eût été un obstacle invincible à l'exécution de mon projet. Les travaux antérieurs du comte Camille Borgia et du major hollandais Humbert étaient et sont encore inconnus : l'époque où les recherches du comte Borgia verront le jour est incertaine; et il est douteux que le major Humbert ait pu faire le relevé du terrain selon les principes du dessin topographique. J'ai dû moi-même renoncer à toute action qui aurait attiré les regards : ainsi le réseau des triangles fut mesuré avec un sextant de trois pouces de rayon; il me fallut choisir des lieux déserts pour stations principales; les édifices publics et les maisons les plus remarquables qui m'auraient le mieux servi me furent interdits, parce que je ne pouvais y pénétrer sans danger, ou que j'y aurais été rencontré par des curieux fanatiques. Les maisons de campagne de mes collègues (excepté celle du consul britannique) m'ont été très-utiles. Ce travail ne pouvait être un secret pour ces messieurs, et leur discrète amitié a aussi sa part dans le succès de mes travaux.

La base a été prise sur un terrain peu fréquenté entre la maison n° 1 A et le point B. (Voyez pl. I.) Elle fut mesurée de nouveau avec une chaîne de vingt mètres, apportée d'Alger, au printemps de 1831, par M. le capitaine d'état-major Fadate de Saint-Georges, qui m'assista dans cette vérification, aussi bien que M. Ferdinand de Lesseps, vice-consul de France à Tunis. Après cette vérification, la carte fut réduite, et construite sur une échelle de $\frac{1}{16,000}$.

Ce plan du terrain de Carthage et de ses ruines (pl. I) comprend la côte depuis la Goulette jusqu'à l'O. du cap Qamart, c'est-à-dire tout l'espace où l'on doit réellement chercher l'ancienne Carthage, et qui présente le plus d'intérêt aux historiens et aux amateurs de l'antiquité, sous le rapport de l'étendue et de la situation de la ville. Il est construit avec une telle exactitude, qu'un savant qui désirerait que son correspondant à Tunis entreprît une recherche pourrait lui indiquer, à huit ou dix pas de distance près, le point même où il faudrait faire cette recherche.

Les mouvements de terrain sont indiqués sur le plan de manière que chaque partie de traits, entre deux courbes, présente une hauteur perpendiculaire de trente pieds. Il se trouve cependant des *tumuli* de ruines qui ont moins de trente pieds d'élévation; mais ces points peu nombreux de-

vaient être ainsi indiqués pour les détacher du reste de la plaine. Les hauteurs du terrain ont été déterminées par de doubles observations barométriques correspondantes, sur les points suivants :

N° 88.	La tour appelée *El-Nadhour*, située à Sidi-Bou-Sâïd, y compris la guérite....Pieds de France.	32
	Le pied de la tour au-dessus du niveau de la mer.....	393
	TOTAL.....	425
N° 29.	Le pied du tombeau du marabout Sidi-Âbd-el-Âziz.....	87
N° 12.	L'appui du châssis de la fenêtre de cette maison.	42
N° 52.	Le plateau de *Byrsa* (Acropolis de Carthage).	188
N° 27.	Le tombeau du marabout Sidi-Rahael.....	234
	Le sommet de la montagne nommée *Gjebel-Khawi*, ou montagne de Qamart.....	315

Ici, comme dans la suite, lorsqu'il est question de *pied*, on entend le pied français de cent quarante-quatre lignes de Paris (pied de roi).

Le *mille* est le mille maritime français et anglais, de soixante au degré, c'est-à-dire de 1851^{m} 85.

La proportion entre le pied français et le pied romain étant comme 144 et 130.77 [1], il en ré-

[1] Voy. D'Anville, *Mém. sur le mille romain*, Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-lettres, vol. XLVIII, p. 275. — J. C. Eisenschmidt, *De ponderibus et mensuris roman. græc. et hebr.* Edit. II. Argentorati, 1737, oct. p. 108. — Gossellin, *Trad. de Strabon*, V, 515 et 524. — Kelly, *Cambiste univ.* II, 259. — Letronne, *Tabulæ octo nummorum*, etc. J'ai suivi ce dernier.

sulte que six mille deux cent soixante-dix-huit pieds romains forment la minute d'un degré, un mille ou dix stades, et qu'il y a au degré soixante-quinze milles romains, qui sont les mêmes que ceux dont on se sert encore dans certaines parties de l'Italie.

Comme la prononciation et l'orthographe des mots arabes présentent des difficultés, lorsqu'il s'agit de les exprimer en langues *européennes*, et que l'on rencontre trop souvent ces mots singulièrement défigurés, j'ai cru convenable de donner ci-après le système que j'ai suivi dans le cours de cet ouvrage.

CARACTERES ARABES.		CARACTÈRES EUROPÉENS.	
ا	a, è.	a.	ا
ب	b.	à.	ع
ت	t.	b.	ب
ث	th.	ç.	س
ج	gj, ge.	d.	د
ح	h.	dh.	ظ
خ	kh.	dz.	ذ
د	d.	ḍ.	ض
ذ	dz.	è.	ا ه
ر	r.	f.	ف
ز	z.	ge, gj.	ج
س	s, ç.	ĝh.	غ
ش	sch.	h.	ه ح
ص	ṣ.	i, ï.	ى
ض	ḍ.	k.	ك
ط	th.	l.	ل
ظ	dh.	m.	م
ع	â.	n.	ن
غ	ĝh.	o.	و
ف	f.	q.	ق
ق	q.	r.	ر
ك	k.	s.	س
ل	l.	sch.	ش
م	m.	ṣ.	ص
ن	n.	t.	ة ت
و	o, v, w, ou.	th.	ط ث
ة ه	è, h, t.	v, w, ou.	و
ى	i, ï, y.	y.	ى
		z.	ز

Pour représenter le terrain le plus clairement possible, j'ai évité d'écrire les noms en détail, et je me suis servi de chiffres de renvoi; afin d'en rendre l'usage facile, la nomenclature ci-dessous en donne l'explication.

I. EL-MERSA.

1. Maison de Sidi-Mohammed-Ben-Âïad.
2. *Id.* de Sidi-Mohammed-Misteri.
3. *Id.* du Bey, nommée la grande Âbdelia.
4. *Id.*, nommée la petite Âbdelia.
5. *Id.* de Sidi-Soleïman-Kiahïa.
6. *Id.* de Sidi-Hagji-Ahmed-Basch-Hamba.
7. *Id.* de Sidi-Mohammed-Mourali, ministre de la marine.
8. Autre maison au même.
9. Maison de Sidi-Qarredo.
10. *Id.* de Mousthafa-Captan.
11. *Id.* dépendante des biens waqoufs du marabout Sidi-Âbd-el-Âziz.
12. Maison de Mousthafa-Qarbali.
13. *Id.* dite de Don Gigio.
14. *Id.* de Mousthafa-Ben-Hamza.
15. *Id.* *Id.*
16. *Id.* de Sidi-Âli-Schaousch.

II. QAMART.

17. Maison de Sidi-Mohammed-Ben-Âïad.
18. *Id.* de Sidi-Mohammed-Misteri.
19. *Id.* de Sidi-Mahmoud-Gjelouli.
20. Autre maison de Sidi-Mohammed-Misteri.

III. SIDI-BOU-SAÏD.

21. Quartier des maisons du Bey.
22. Maison du Basch-Kateb. (Secrétaire général du gouvernement.)
23. Quartier du marabout Sidi-Abou-Sâïd-el-Bêgi.
24. Maison de Hagji-Ahmed-Basch-Hamba.

IV. QAMART. (TOMBEAUX DE MARABOUTS.)

25. Sidi-Âbdalla.
26. Sidi-el-Ghazi.
27. Sidi-Rahael.

V. EL-MERSA. (IDEM.)

28. Sidi-Bou-Selsela.
29. Sidi-Âbd-el-Âziz I.
30. Sidi-Salah.
31. Sidi-Feregj.
32. Sidi-Daoud I.
33. Sidi-Âbd-el-Âziz II.
34. Sidi-Daoud II.

SIDI-BOU-SAÏD. (IDEM.)

23. Sidi-Bou-Saïd (déjà noté).
35. Sidi-Dharif.
36. Sidi-Gjebeli.
37. Sidi-Schâban.
38. Marabouts inconnus.
39. *Scala* auprès d'une source où les bâtiments s'approvisionnent d'eau douce.
40. Citernes à la Goulette.

CARTHAGE.

41, 44, 45, 46, 47, 51. Ruines de môles ou quais.
42. Entrée du port (43).
43. L'un des deux ports.
48. Le second port.
49. L'îlot appelé autrefois *Cothon*.
50. La rupture des môles.
52. *a*.. *b*.. *c*.. Byrsa ou Acropolis.
53, 54, 55, 56, 57, 58. Temples et grands édifices.
59, 60. *Tumuli* ou monceaux de ruines.
61. Ruines d'une tour à Mâlqa (معلقة).
62. Canal derrière le grand aquéduc.
63. L'amphithéâtre.
64. Le cirque.
65. Petites citernes.
66. Ruines d'un bain.
67. *Id.* de l'édifice le plus considérable.
68. Maison sur le môle.
69, 70. Temples.
71. Vestiges à Sidi-Bou-Sâïd.
72. Restes d'une porte de ville.
73. Édifice qui dépendait du cirque.
74, 75, 76, 77, 78. *Tumuli* ou monceaux de ruines qui ont peut-être fait partie des fortifications romaines.
79. Ruines considérables près du marabout Sidi-Âbd-el-Âziz, n° 33.
80, 81, 82, 83. Ruines qui indiquent de vastes constructions, et qui bordent la Carthage des Vandales.
84, 85. Ruines près de la porte de ville, n° 72, sur la hauteur qui la domine.
86, 87. Ruines qui indiquent le prolongement d'une rue.

88. Tour de Sidi-Bou-Sâïd, appelée *El-Nadhour* (النّظور) [la Vigie].
89. Canal souterrain près de Sidi-Bou-Sâïd.
90. Ruine où j'ai découvert un pavé en mosaïque.
91. Ruines d'un temple près de la maison n° 11.
92, 93. Tombeaux à Qamart.
94, 95. Prolongement de ruines et de murs sur la montagne de Qamart.
96, 97, 98. Ruines et décombres à fleur d'eau entre le cap Qamart et celui de Carthage.
99. Fondations d'une grande tour carrée sur le bord de la mer, près du fort nommé *Bourge-Gjedid* (le château neuf).
100. Ruines entre Mâlqa et la maison n° 1.
101. Voûtes sous le chemin près de la même maison n° 1.
102, 103, 104, 105, 106. Ruines éparses sur les limites occidentales, ou en dehors de la Carthage des Phéniciens.
107. Ruines à fleur de terrain, à l'O. de Mâlqa.
108, 109. Prolongement de ruines entre la montagne de Qamart et Souqara.
110, 111. Prolongement de ruines qui indiquent un mur de fortification.
112. Endroit où l'on présume que se réunissaient les murs de la triple enceinte de Carthage, et d'où partait le mur qui liait les fortifications au port.
113. Endroit jusqu'où l'on suppose que s'étendait la triple enceinte.
114, 115. Points entre le lac de Tunis et la sebkha de Qamart, séparés par une distance de 25 stades romains.
116. Emplacement présumé du camp carthaginois.
117. *Id.* du camp de Scipion.

Pendant les deux années que j'ai consacrées à lever ce plan de Carthage, mes dernières investigations sur le terrain m'ont convaincu, aussi bien que les premières, que j'avais toujours à découvrir quelque chose, même dans les endroits explorés avec le plus de soin. On doit donc s'attendre à des détails plus étendus de la part de ceux qui, demeurant sur les lieux, seraient disposés à suivre la route que j'ai tracée, pour augmenter les renseignements qu'appelleraient les vœux des savants. Mais je dois faire observer combien il est impossible de se procurer des connaissances exactes sur ce vaste terrain, au bout d'une promenade de quelques jours; et il est bon de prémunir contre toute relation qui serait le fruit d'aperçus aussi fugitifs.

Plus de onze siècles se sont écoulés depuis la destruction totale de la dernière Carthage par les Sarrasins, sous la conduite de Hassan, l'un des généraux du khalife Âbd-el-Melik-Ben-Merwan; et, à compter de cette époque, les maîtres du pays [1]

[1] Ils étaient encouragés et assistés par les Européens, qui, dans le moyen âge, ont enlevé des chargements entiers de marbres de Carthage, pour les édifices de la chrétienté : la cathédrale de Pise, par exemple, est ornée de ces riches débris.

n'ont cessé d'anéantir chaque objet d'art que le hasard faisait tomber sous leurs mains dévastatrices, ou qu'ils trouvaient en cherchant des matériaux pour leurs constructions. Quand je considère combien, dans le cours de onze années, j'ai vu dans les villages et les maisons de campagne d'*El-Mersa,* de *Sidi-Bou-Sâïd,* de la Goulette, etc., etc., élever de murailles avec les pierres arrachées aux ruines de Carthage, c'est alors que je puis me faire une idée de ce qu'ont dû être ces ruines, pour que de tels enlèvements aient pu se continuer pendant onze siècles; et pourtant, ce n'était que la Carthage déchue des Vandales et des Byzantins!

D'après le témoignage des anciens, la Carthage phénicienne était située sur un promontoire qui occupait l'espace circonscrit (pl. I) par le lac de Tunis, par la langue de terre qui se dirige vers la Goulette, par le rivage de la mer jusqu'à l'extrémité nord du plan, et qui se réunit à la terre ferme près de Souqara [1].

Il est probable que l'étang salé nommé *Sebkha de Souqara* était anciennement une portion de la mer peu profonde qui formait le fond du golfe

[1] Appien : (*De reb. pun.* cap. XCV. Schweigh.) « La ville (de Carthage) « était située au fond d'un grand golfe, et ressemblait beaucoup à une « presqu'île. » — Strabon (*Trad. franç.* Paris, 1819, tom. V, pag. 472) dit : « Carthage est située sur une presqu'île. » — Polybe (*Ernesti*, I, 73) s'exprime de la même manière.

d'Utique [1], ou bien une lagune semblable au lac de Tunis. Maintenant une bande sablonneuse et des dunes couvertes de roseaux (حلفا *halfa*) la séparent de la mer.

Selon Shaw, la rivière de *Megjerda* (مجرده) [Bagrada] aurait eu autrefois son embouchure plus vers le sud; et en effet on remarque encore dans les endroits notés *Anciens lits du Megjerda* (pl. II), deux lits de torrents d'une largeur considérable, que Shaw désigne comme les anciennes embouchures de cette rivière. Cette hypothèse est probable; il se pourrait aussi que ces lits ne fussent au fond que ce que sont tant de torrents de l'Afrique septentrionale, toujours à sec, excepté quand il a plu. Utique était, comme on sait, une ville sur le bord de la mer avec un port; mais aujourd'hui le rivage en est éloigné de quatre milles. Les terres d'alluvion charriées par le Megjerda depuis tant de siècles, et qui ont formé la plaine basse entre Utique et la mer, ont pu natu-

[1] On appelle en arabe سبخة (*sebkha*), une sorte de lagune ordinairement remplie de sable ou de vase, ayant peu d'eau, qui augmente ou diminue suivant les saisons, comme la *sebkha de Souqara*, et *El-Gjeriba*, près de *Herqla*. (Voy. pl. II.) Elles ne sont séparées de la mer que par des langues de sable, à travers lesquelles s'écoule l'excédant des eaux de pluie. D'autres sebkhas, celle de Manouba derrière Tunis, par exemple, sont des étangs marécageux sans écoulement; et l'ardeur du soleil suffit pour les dessécher durant l'été. Le terrain de ces sebkhas est ordinairement empreint de nitre, et il s'y dépose beaucoup de matières salines dans la saison sèche. On ne voit d'ordinaire ni herbes ni poissons dans ces lagunes.

rellement aussi contribuer à augmenter les atterrissements du côté du cap Qamart; mais des changements notables n'ont pu cependant avoir lieu dans la partie où Carthage était située.

Polybe dit: « L'isthme qui la réunit (Carthage) « à l'Afrique est large d'environ vingt-cinq stades. » Appien lui donne une semblable largeur (ch. XCVI): « Car, dit-il, un isthme la séparait de la terre ferme, « et il était large de vingt-cinq stades. » En admettant mille quatre cent soixante-quinze mètres par mille romain[1], on trouvera que l'isthme de Souqara, entre les points n^os^ 114 et 115, a encore aujourd'hui précisément vingt-cinq stades de largeur.

La langue de terre au N. E. de la Goulette, qui sépare le lac de Tunis de la mer, et qui n'est qu'une bande de sable étroite et basse, est souvent mentionnée par les anciens, surtout par Appien dans son Histoire de la dernière guerre Punique. Il est nécessaire de bien déterminer ce qu'on entend par cette *langue de terre*, pour comprendre Appien dans son récit du siége et de la prise de Carthage; car les Romains, sous le commandement de Censorinus, et plus tard sous Scipion, y avaient établi un corps considérable; Appien l'appelle tantôt ταινία, tantôt γλῶσσα, par opposition à l'isthme de vingt-cinq stades qu'il nomme toujours αὐχήν[2]. « Près

[1] Voy. D'Anville, Letronne et Eisenschmidt, *locis citatis*, pag. 5.

[2] Appien, chap. XLV.

« de l'isthme, s'étend vers le couchant, entre le lac « et la mer, une langue de terre longue et étroite, « qui n'a guère qu'un demi-stade de large. » Aujourd'hui même cette bande sablonneuse conserve cette largeur au S. O. de la Goulette [1].

En quittant la langue de la Goulette, on arrive immédiatement sur un terrain rempli de décombres qui annoncent assez que là fut autrefois une ville puissante.

On rencontre bientôt la ruine n° 41, qui consiste en deux murs parallèles liés de constructions

[1] Il importe aussi de tenir compte de la situation de la *langue*, pour combattre l'hypothèse que le port de Carthage aurait été situé au nord de la ville, dans la sebkha de Souqara. Voy. Estrup : *Lineæ topographicæ Carthaginis Tyriæ, quas secundùm auctores veteres, subjunctâ tabulâ topographicâ, duxit N. F. J. Estrup. — In miscell. Havn. theologici et historici argumenti,* edid. Dr Fr. Münter, tom. II, fasc. 1. Havniæ, 1821, 8°. Le Dr Estrup dit non-seulement que la sebkha fut autrefois un golfe, mais qu'il y aurait eu dans cette sebkha une langue de terre se dirigeant vers l'O., et que ce serait celle dont parle Appien. Cette opinion l'entraîne à placer le port de Carthage sur le bord de la sebkha; à prendre en outre la montagne de Qamart pour l'emplacement de *Byrsa*, et à mettre ainsi dans le N. toute la partie de la ville qui se trouve située au S. Mais, sans aborder toutes les difficultés qu'on rencontrerait en adoptant l'hypothèse du savant Dr Estrup, il suffira de démontrer que la langue de terre d'Appien ne peut être autre que celle de la Goulette; et par là se trouveront fixées les positions du port et de Byrsa, dans la partie du S. E. de la ville. En effet, Appien (chap. XCXVII) dit que cette langue de terre s'avançait entre le lac et la mer, mais il est hors de doute qu'il n'a pu nommer *golfe* un simple lac (λίμνη).

Censorinus s'était établi sur cette langue; sa flotte était mouillée dans le lac, et ses navires le traversaient pour aller prendre les bois de construction dans la forêt qui existe encore au S. O. de Souqara, et qui s'étend le long du lac, du côté de Tunis.

transversales, distantes de dix à douze pieds et qui supportaient des voûtes. Le rivage présente des traces de ruines jusqu'au point n° 42 ; et là, dans une largeur d'environ cent cinquante pieds, il n'y a que du sable entre la mer et le bassin ou creux n° 43. Immédiatement après on rencontre des débris de murs semblables à ceux n° 41 ; et à partir de la pointe n° 44, ils s'étendent le long du rivage dans la direction du N. E. Ils formaient sans doute l'épaulement intérieur des môles de Carthage. L'intervalle sablonneux n° 42 s'unit à un bas-fond de la même nature, situé entre les points n^os^ 41 et 44; et dans la petite anse qui existe entre ces deux points il n'y a guère qu'un pied d'eau jusqu'à la distance de cinq à six cents pieds du rivage.

Depuis le n° 44 jusqu'au n° 45, de ce point vers le N. jusqu'au n° 46, et de ce dernier point dans la direction O. jusqu'au n° 47, on voit très-distinctement des restes d'une immense tête de môle. La plupart des masses de roches qui la composaient sont aujourd'hui à douze pieds sous l'eau, tandis que quelques-unes, entre les n^os^ 45 et 46, s'élèvent encore au niveau de la mer, et que la moitié de la partie du môle, entre les n^os^ 44 et 45, et toute la portion n^os^ 46 et 47, se trouvent hors de l'eau. Il est presque indubitable que ces masses ont fait partie de la tête la plus avancée des môles du port de Carthage, et l'on peut se convaincre que les deux bassins n^os^ 43

et 48 ont pu avoir assez d'étendue pour former les deux ports. Autour de ces bassins dans lesquels il n'y a guère aujourd'hui qu'un pied d'eau, on voit, tracée sur le plan, une ligne de prolongement de ruines, qui indique la limite du terrain occupé par les bâtisses, et à laquelle commence un talus en pente douce, composé de décombres, et régnant autour de ces deux bassins. On remarque en outre, au milieu du second bassin n° 48, un îlot n° 49 réuni à la terre ferme du côté du nord, composé aussi de décombres et s'élevant à une dizaine de pieds au-dessus de l'eau. La bande étroite qui réunit cet îlot à la terre porte des traces évidentes de fondements de murs, tandis que l'espace qui sépare les deux bassins n'offre que du sable mêlé de quelques débris; et si l'on examine la ligne tracée autour d'eux, on se fera aisément une idée de ce qui subsiste encore aujourd'hui d'un port détruit et encombré depuis tant de siècles.

Si les ruines que nous venons de décrire ont appartenu à la Carthage tyrienne, ou à celle des Romains, c'est ce qu'il n'est pas facile de déterminer. Il est pourtant certain que les murs de l'ancienne Carthage qui la défendaient du côté de la terre devaient se réunir dans ce point avec les fortifications qui couvraient le rivage. Aussi voit-on dans Appien (chap. xcv) que les murs qui traversaient le grand isthme se dirigeaient vers le

lac, et de là s'inclinaient en face de la langue de terre pour rejoindre le port; et que cette dernière partie des murs était faible, basse et négligée dès le principe. Appien décrit avec détail comment Censorinus s'efforça de prendre la ville de ce côté faible, comment il réussit à renverser une portion considérable des murailles sous les coups de deux énormes béliers, comment ensuite les Romains firent une tentative infructueuse pour pénétrer dans la ville. Il dit à cette occasion que derrière ces murs il existait une grande place où l'armée carthaginoise se tenait prête à combattre les Romains. Ce récit s'applique parfaitement à l'arsenal du port militaire; car nous devons conclure du chapitre CXXI d'Appien que ce port était un peu séparé de la ville, de manière que les armements pouvaient se faire très-secrètement, et même à l'insu de l'armée. Il est bon d'observer aussi que le Forum des Romains a dû occuper le même emplacement. L'on peut en conclure que cette place était vaste et de niveau, comme on le voit encore aujourd'hui, et qu'elle avait probablement la même destination du temps des Carthaginois. La faiblesse de cette portion des murailles et l'abandon où on l'avait laissée s'expliquait aisément : les Carthaginois considéraient sans doute ce point comme suffisamment défendu par sa position, car tant que la république eut une flotte en mer, il était

impossible à tout ennemi de s'aventurer sur la langue de la Goulette, position si dangereuse qu'il eût été vulnérable de toutes parts, du côté de la terre aussi bien que du côté de la mer et du lac.

Quant à la véritable position du port de Carthage, le texte d'Appien ne permet pas de la chercher autrepart. L'état actuel du terrain indique l'existence de deux ports. Appien dit, chap. XCVI :

« Les ports étaient tellement placés qu'il fallait pas-
« ser de l'un dans l'autre; il n'y avait pour tous les
« deux qu'une seule entrée du côté de la mer, large
« de soixante-dix pieds, et qui se fermait avec des
« chaînes de fer. Le premier port était celui des
« marchands, où il y avait un grand nombre de
« magasins et de hangars. »

Il confirme aussi l'existence d'un îlot dans le port militaire.

« Au milieu de ce port s'élève une île ; l'île et
« le port sont bordés par de vastes quais sur les-
« quels s'élèvent des loges pour deux cent vingt
« vaisseaux, et des magasins de bois de construction
« et d'agrès. En avant de chaque loge sont placées
« deux colonnes d'ordre ionique; aussi le port et
« l'île semblent entourés de portiques. »

Sur l'île même s'élevait le palais de l'amiral (ναυάρχος), d'où il avait la vue sur le port, car l'île était en face de l'entrée (ἔκειτο δ' ἡ νῆσος κατὰ τὸν ἔσπλουν) c'est-à-dire, l'ouverture qui unissait le port mili-

taire au port marchand. Les constructions sur l'îlot étaient à une hauteur suffisante pour que la vue de l'amiral pût dominer la mer, tandis que ceux qui naviguaient au large, ni ceux même qui entraient dans le port marchand, ne pouvaient rien voir dans l'intérieur de l'arsenal; car une double muraille séparait les deux bassins. Il n'était pas non plus permis aux marchands de traverser le port militaire, pour aller en ville, où l'on se rendait par une porte particulière. Tous ces grands ouvrages sont aujourd'hui de niveau avec le sol; cependant il est facile de retrouver sur le plan les positions principales, telles qu'Appien et Strabon les ont décrites.

A partir de la pointe n° 44, où se trouve maintenant une batterie pour la défense de la côte, le terrain qui borde le rivage, entre la mer et les bassins n^os^ 43 à 48, est élevé de vingt à vingt-cinq pieds jusqu'à l'endroit n° 50, où il s'abaisse dans une largeur d'environ deux cents pieds, pour reprendre ensuite la même élévation. L'espace sablonneux et bas qui dans cet endroit sépare le bassin n° 48 de la mer n'offre, comme au n° 42, aucune trace de ces débris dont le reste du rivage est couvert. J'ai cru pendant plusieurs années que là se trouvait la véritable entrée du port, parce qu'il y existait une coupure dans la ligne des môles de n° 47 à n° 51; et que, tandis que sur le reste de cette ligne

les roches sont plus ou moins à fleur d'eau, là le fond est sablonneux et les roches plus rares et plus enfoncées sous les eaux. Cependant après avoir examiné et relevé ces restes submergés, je fus convaincu que ce point n'était pas assez protégé par les môles contre l'action de la mer; qu'il fallait donc aller chercher l'entrée du port dans une direction telle que la tête du môle n° 45 pût la couvrir. Aussi lorsqu'en poursuivant mes recherches j'eus reconnu le point n° 42, il me parut évident que là même se trouvait la véritable entrée. En même temps je fus frappé de l'idée que le n° 50 était le point où les Carthaginois avaient rompu les môles pour faire sortir leur flotte, quand Scipion eut établi la digue qui barrait l'entrée du port.

Appien raconte (chap. cxx) que lorsque Scipion, en établissant son camp retranché sur l'isthme, eut coupé à la ville ses communications avec la terre, Carthage reçut encore par mer quelques provisions que le général de cavalerie Bithyas lui avait envoyées de Libye. Les bâtiments porteurs de ces provisions attendaient sans doute sur la côte orientale du golfe un vent frais du large, qui, en favorisant leur tentative, empêchait la flotte romaine, probablement mouillée dans le lac de Tunis, de sortir pour s'y opposer; et le petit nombre de vaisseaux romains stationnés plus près du port ne pou-

vaient à eux seuls arrêter les expéditions de Bithyas. Il est vrai qu'il ne se présentait pas souvent aux Carthaginois de si favorables circonstances. Appien dit en propres termes, « Cela était rare, et seule-« ment lorsqu'il ventait du large, » c'est-à-dire par des vents d'E. ou de S. E. [1]. Mais Scipion s'occupa, en barrant l'entrée du port, de leur couper cette dernière ressource; et pour y réussir il commença à établir une large jetée qui, partant de la langue, se dirigeait à travers la mer contre l'embouchure du port [2]. Les Carthaginois méprisèrent d'abord ces travaux, croyant qu'ils étaient inexécutables, ou pour le moins qu'ils exigeraient trop de temps; mais quand ils virent que Scipion réussissait, « ils « creusèrent une autre ouverture dans la partie du « port opposée à la mer, où il était impossible de « former une digue, tant à cause de la profondeur « des eaux, qu'à raison de la violence des vents. « Tout le monde, femmes et enfants, se mit à l'ou-« vrage, en commençant par l'intérieur, de ma-« nière à cacher leurs travaux. Ils construisirent « des galères de cinq et de trois rangs de rames « avec de vieux matériaux..... »

[1] Les vents de N. et de N. E. sont très-fréquents sur toute cette côte, et particulièrement dans la belle saison; on leur donne le nom d'*Imbatto*, ou brise du large, qui s'élève à dix heures du matin, et rafraîchit l'air pendant le jour. Ce n'est donc pas à ce vent qu'on pourrait appliquer la qualification de *rare*, dont se sert Appien.

[2] Appien, chap. CXXI.

En poursuivant le récit d'Appien on trouve que chaque trait est parfaitement en harmonie avec le plan, et qu'ils s'éclaircissent l'un par l'autre. Dans le chapitre CXXII, Appien raconte la bataille navale livrée aux Romains par les Carthaginois; et dans le CXXIII^e^, il ajoute que sur le soir, lorsque les assiégés voulurent rentrer dans le port, les petits bâtiments y mirent tant de précipitation, qu'il y eut encombrement à l'entrée, et que les gros navires, ne pouvant point avancer, furent obligés de mouiller près d'un môle qui était en avant des murs. Il ne peut être question dans ce passage que de la portion de môle comprise entre les n^os^ 45 et 46, à laquelle s'applique exactement le texte d'Appien. « Ils s'enfuirent auprès du môle situé au-« devant des murailles, qui était large, et construit « pour que les marchands pussent y décharger leurs « cargaisons. »

Après un aussi fâcheux résultat, les Carthaginois se retirèrent dans le port pendant la nuit; mais le lendemain Scipion attaqua le quai, trouvant cette position très-avantageuse pour inquiéter l'arsenal[1], et il y fit faire beaucoup de travaux; mais de nuit les Carthaginois atteignirent à gué ou à la nage la position des Romains, mirent le feu aux ouvrages des assiégeants, et par cette attaque déses-

[1] Appien, chap. CXXIV : Σκιπίων δὲ γενομένης ἡμέρας ἐπεχείρει τῷ χώματι.

pérée imprimèrent une grande terreur à leurs ennemis. Scipion reconquit bientôt cette position, et y établit un corps de quatre mille hommes [1]. Néanmoins il ne paraît pas avoir entièrement réussi à intercepter toute communication malgré la digue qui fermait l'entrée du port, et malgré l'occupation du môle par une force aussi imposante; car nous le voyons employer l'hiver à une expédition contre la ville de Népheris [2], quartier principal des Carthaginois dans l'intérieur du pays, dont il parvint à s'emparer [3]. Ce ne fut qu'au printemps qu'il reprit le siége avec une nouvelle vigueur, et qu'il attaqua le port intérieur (le *Cothon* ou l'arsenal).

Il est facile de voir qu'il ne put exécuter cette tentative du côté du quai, dans l'intervalle du n° 44 au n° 47, ou même dans le prolongement du môle, jusqu'au point n° 50, où les assiégés avaient ouvert la nouvelle entrée. Appien au reste en parle trop brièvement pour qu'on puisse désigner avec précision les points attaqués; d'autant plus qu'il nous laisse ignorer si le général romain s'était em-

[1] Appien, chap. CXXV.

[2] Strabon (*Trad. franç.* tom. V, pag. 176) : « La traversée est de soixante « stades, depuis Carthage jusqu'à la partie la plus voisine de la côte oppo- « sée, et de là on monte l'espace de cent vingt stades, jusqu'à Népheris, « ville forte bâtie sur un rocher. » La distance indiquée des soixante stades est, à notre opinion, celle entre le port de Carthage et Hammam-el-Enf. (Voy. Pl. II.)

[3] Appien, ch. CXXVI.

paré du port marchand avant de prendre l'arsenal.

Pour détruire les doutes qui ont été élevés sur la possibilité d'apercevoir de la ville de Tunis les bâtiments qui entraient dans le port de Carthage, je donne (pl. IV, n° 2) une vue de cette partie de la côte; et j'ajouterai que chaque felouque ou petite embarcation à voile est facile à découvrir sitôt qu'elle a dépassé la petite hauteur n° 74. D'un autre côté, il est impossible d'apercevoir de Tunis la mer dans la direction des dunes sablonneuses de Qamart, et encore moins le rivage lui-même dans la position où le docteur Estrup a placé le port de Carthage [1].

Au nord des bassins n^os^ 43 et 48, le plan présente un plateau (n° 52) élevé de cent quatre-vingt-huit pieds au-dessus du niveau de la mer, et composé de décombres et de débris de constructions parmi lesquelles on reconnaît distinctement les lignes des voûtes à hauteurs diverses sur les pentes de la colline. Quelques-unes de ces voûtes (*a. a.*) ont une largeur de vingt à trente pieds; la chute des voûtes et l'encombrement de ces ruines ont empêché d'en déterminer la longueur.

La partie supérieure du plateau présente une

[1] Je dois pourtant avouer qu'un jour je découvris dans cette direction, du haut de la ville de Tunis, la voilure d'un vaisseau de ligne qui naviguait dans le golfe, à plusieurs milles au N. du cap Qamart; mais j'avais une bonne longue-vue, instrument aussi inconnu aux anciens qu'un vaisseau dont la mâture s'élève à deux cents pieds au-dessus de la mer.

forme carrée, déterminée par le prolongement, sur trois côtés, de murs dont les traces suivent ces directions. Au milieu du côté oriental on voit encore les ruines d'un grand carré (*b.*) qui a dû être une tour; vis-à-vis, et au milieu du côté occidental, un pavé de quatre-vingts pieds sur cent environ, construit sur des voûtes; et près du coin S. O. de ce pavé il y a encore des débris d'un bâtiment plus élevé. Le terrain supérieur du plateau est uni et presque de niveau, et il serait important d'y faire exécuter des fouilles. Au N. E., les restes de murs sont plus considérables; il en subsiste quelques pans encore debout, sur la pente très-rapide qui sépare cette colline de celle n° 53 dont l'élévation est moins grande.

Les masses de décombres qui forment pour ainsi dire la colline n° 52 ont deux directions principales indiquées sur le plan par les accidents du terrain; et il paraît que les décombres du plateau supérieur ont appartenu à des constructions faites elles-mêmes sur des ruines. Au revers S. O. du plateau et dans la partie inférieure, on remarque auprès du n° 54 des pans considérables de murs au point *c.* Leur direction, qui n'est pas parallèle à celle des murs du N. E., mais bien perpendiculaire au prolongement des voûtes indiquées par *a. a. a.*, vient à l'appui de l'hypothèse qu'il y a eu dans ce lieu des constructions de diverses époques;

et les rangs de débris situés sur la pente de la colline, à différente hauteur, peuvent faire concevoir l'idée que l'on y trouverait les traces de la triple enceinte qui entourait *Byrsa* ou la citadelle de Carthage. Il est au reste bien difficile de distinguer les constructions d'époques diverses, dans un pays où la manière de bâtir est restée la même qu'autrefois, au point que les maisons modernes de Tunis ressemblent à celles de Pompeïa, du moins quant à la forme et à la distribution intérieure, si ce n'est sous le rapport du goût et de l'art.

Voici ce que dit Strabon sur la citadelle : « Au « milieu de la ville s'élève l'Acropole appelée Byrsa, « hauteur assez roide, habitée tout à l'entour : le « sommet est couronné par un temple d'Esculape. »

Appien, dans les détails qu'il donne de la prise de Carthage, est si clair et si précis, qu'il est impossible de ne pas retrouver la position de Byrsa sur cette colline, et celle de quelques autres points intéressants. « Lorsque les murs autour « du Cothon furent pris, Scipion occupa la place « (*forum*) qui en était voisine[1]. » Cette place a dû nécessairement être située dans la plaine bornée par les deux ports, par la portion faible des murs en face de la langue, par Byrsa et par la ville. On y voit encore distinctement les ruines du cirque et de l'amphithéâtre. Scipion y réunit ses troupes pen-

[1] Appien, chap. CXXVII.

dant la nuit, et le lendemain matin un parti d'assiégeants pilla le temple d'Apollon. On trouve en effet au point n° 54 une ruine de temple. Byrsa était voisin du forum, d'où partaient trois rues qui conduisaient à cette citadelle. Ces rues étaient fort étroites, et les maisons hautes de six étages. Comment les Romains enlevèrent ces maisons l'une après l'autre, comment on combattit sur les toits et dans les rues, jusqu'à ce que les assiégeants eussent atteint le pied des murailles de Byrsa, Appien nous le décrit dans le chapitre CXXVIII; et il ajoute que dès qu'il fut possible de faire retirer les soldats des maisons dont ils s'étaient emparés, Scipion fit mettre le feu aux trois rues, et déblaya la place le plus tôt possible, afin d'y déployer les masses pour l'attaque de Byrsa. On n'a pas besoin de la description d'Appien pour se figurer la détresse des Carthaginois, la boucherie qu'en firent les orgueilleux Romains, et l'inhumanité des traitements dont ils usèrent contre cet ennemi, naguère si puissant, qu'ils venaient enfin de terrasser. Scipion eut besoin de six jours et six nuits pour consommer cette *œuvre*, encore fallut-il souvent y appeler des troupes fraîches. Le septième jour il reçut à merci cinquante mille hommes et femmes, et accorda la vie à tous, excepté aux transfuges : il y en avait neuf cents qui tenaient la citadelle sous les ordres d'Asdrubal. Ils purent encore opposer de la résistance

aux vainqueurs, favorisés qu'ils étaient par la force de Byrsa, et surtout par la position du temple d'Esculape, élevé de soixante marches au-dessus du sol de la citadelle[1]. Épuisés par la faim et par les fatigues, ces malheureux transfuges se renfermèrent dans le temple, en couronnèrent les toits, et finirent par y mettre le feu après qu'Asdrubal se fut rendu aux Romains. Les autres quartiers de la ville ne purent songer à résister : Scipion les incendia, et le feu dura dix-sept jours entiers[2]. Tout ce qui était mur fut renversé, et la ville fut nivelée avec le sol[3].

Autour du plateau n° 52 on remarquera les points n^os^ 53 et 54, restes de temples dont le plan indique l'étendue et la forme. Au n° 54 il y a encore debout quelques *blocages*[4] de murs, et sur la face orientale un segment indique le portail du temple ; les points n^os^ 55, 56, 57, 58 dans l'E. de Byrsa offrent des monceaux de ruines provenant de grandes constructions. La coupole d'un tombeau de Marabout (n° 33, voisin du n° 53), et les maisons qui en dépendent, s'élèvent immédiatement auprès d'un mamelon formé de grosses masses de décombres (n° 79). Il en est de même pour

[1] Appien, chap. CXXX, 1.

[2] Florus, *Rer. rom.* II, cap. XV. — *Hist. miscell.* lib. IV, pag. 24. — *Rer. ital. Script.* tom. I. — *Orosii adversùs paganos histor. libri.*

[3] Orosius, lib. IV, cap. XXIII.

[4] On a employé ce mot *blocage* (*blocaille,* selon le Dict. de l'Acad.) parce qu'il exprime parfaitement l'état où sont réduites les ruines de Carthage.

les *tumuli* nos 59 et 60, à l'est et près de *Mâlqa*. Cet ensemble de débris, le voisinage des grandes citernes de Mâlqa, de l'amphithéâtre et du cirque sont encore des preuves convaincantes de l'existence de Byrsa sur le plateau n° 52.

Le village de Mâlqa (معلقه) est bâti sur les voûtes d'un rang de grandes citernes antiques dont quinze ont quatre cent trente pieds de largeur, y compris les murailles, dont la construction est la même que celle des petites citernes n° 65 reproduites (pl. III, n° 2), d'après Shaw, avec une échelle exacte et l'indication des parties qui se sont écroulées depuis ce voyageur [1]. Le point n° 61 présente encore quatre ruines de citernes semblables; à leur angle S. O. on voit les débris d'une tour qui paraît avoir appartenu aux grandes citernes, comme les constructions circulaires du dessin de Shaw étaient dépendantes des petites citernes n° 65. La mosaïque grossière en cailloux dont est composé le pavé de cette tour indique une construction romaine, et il est probable que les grandes citernes se sont étendues depuis cette tour jusqu'à l'extrémité du grand aquéduc. On n'a pu déterminer précisément la longueur de chacune de ces citernes [2], à cause de la chute

[1] Le père Caroni; *Ragguaglio del viaggio di un dilettante antiquario*, pag. 69, donne une description détaillée de ces citernes.

[2] En mesurant cette longueur, à partir du point le plus septentrional, où le terrain permet d'apercevoir le dos de la voûte, jusqu'au conduit désigné par le chiffre 62, j'ai trouvé plus de trois cents pieds.

des voûtes ; et dans celles où l'on peut encore pénétrer, les décombres et le fumier des bestiaux qui s'y abritent empêchent également d'en sonder la profondeur primitive. Elles servent aujourd'hui aux habitants de magasins, de caves et d'étables qu'on n'a jamais nettoyées.

Le grand aquéduc qui se termine à Mâlqa, et qui portait ses eaux à chaque citerne au moyen du conduit n° 62, se prolonge jusqu'auprès du village de Sidi-Ḍaoud, et de là, en droite ligne, à travers la plaine d'El-Mersa et de Souqara, jusqu'aux collines qui s'étendent derrière le village *Ariana*. L'extrémité des ruines de l'aquéduc est confondue dans le prolongement septentrional de la muraille basse dont ce village est entouré. On peut déduire la plus haute élévation de ce monument (environ cent pieds) de la hauteur même du sol à Mâlqa et derrière Ariana, et de la dépression du terrain, dans la plaine, au point où l'aquéduc est coupé par les chemins qui vont à Tunis. Shaw trouva encore quelques arcades debout près d'Ariana [1]. Chaque pilastre carré avait seize pieds de côté et soixante-dix pieds d'élévation. Quant à moi, j'ai remarqué que la base sur laquelle étaient construits les pilastres avait vingt-quatre pieds de largeur, et le conduit des eaux deux pieds et demi à l'intérieur. Ces ruines, dont il ne reste plus que

[1] Shaw, édit. de La Haye, 1743, pag. 193.

le blocage, sont aujourd'hui dispersées sur le terrain d'alentour; et à deux endroits seulement j'ai reconnu l'existence de voûtes pratiquées dans ses fondements.

Shaw a cru que cet aquéduc commençait auprès de la belle source qui jaillit de la montagne de *Ṣowan* (جبل صوان)[1] au-dessus du village qui porte le même nom, et où subsiste encore une ruine de temple; et qu'il se réunissait aux portions des deux grands aquéducs encore debout, dont l'un traverse la rivière de *Meliana* (مليانه), au sud de *Mohammedia* (voy. pl. II), et l'autre s'étend dans la plaine à l'O. de *Manouba* (منوبه). En examinant le sol, chacun sera frappé de voir que la direction du grand aquéduc, depuis Mâlqa jusqu'à Ariana, est presque perpendiculaire à la ligne qui va de Carthage à Ṣowan, et dans l'alignement du sommet des collines qui séparent ce grand aquéduc de la portion de celui qui passe à travers la plaine de Manouba. N'est-il pas plus probable que la montagne derrière Ariana, qui a cinq cents pieds d'élévation, avait des sources pour alimenter cet aquéduc, au lieu de supposer qu'on eût creusé des conduits dans une étendue de six milles, au travers de cette montagne, afin d'y réunir les eaux de celui de Manouba?

[1] Les anciens auteurs arabes écrivent زغوان (*Zaghwan*); la prononciation vulgaire a pu altérer ce nom, qui aujourdhui, parmi les Maures, n'est connu que sous l'appellation de *Gjebel-Ṣowan*.

Je dois ajouter que je n'y ai pu découvrir aucune trace de pareils travaux. Les mouvements du terrain s'opposaient d'ailleurs à ce que l'aquéduc de Mâlqa, dont Shaw a donné la hauteur (soixante-dix pieds), ait passé par-dessus les collines d'Ariana; car le col le moins élevé est de plus de deux cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Si l'on persiste dans l'idée que les eaux de Ṣowan venaient à Carthage, par l'aquéduc de Mohammedia, comment expliquer pourquoi celui de Mâlqa se dirige vers Ariana, au lieu de suivre la plaine le long du lac de Tunis, pour aller, en passant entre le Bardo et la ville, rejoindre l'aquéduc de Mohammedia, qui est dans la ligne directe de Ṣowan?

Il est à remarquer que ce qui subsiste encore du grand aquéduc offre, parmi les ruines au-dessus du sol, autant de restes qu'aucun des autres monuments de Carthage : cette circonstance est favorable à l'opinion qui l'attribue aux Romains. Le silence que gardent les anciens auteurs, et Appien lui-même, sur un monument qui traverse l'isthme où Scipion avait établi son dernier camp retranché, donne à croire qu'il n'existait pas alors.

D'après Appien (chap. CXIX), Scipion occupa l'isthme dans toute sa largeur d'une rive à l'autre, et fortifia son camp par deux fossés, chacun de vingt-cinq stades de longueur, dont l'un le couvrait du côté de la ville, et l'autre contre les attaques du

dehors. Ils étaient réunis par des fossés transversaux, et formaient ainsi un rectangle dont nous venons de donner la longueur; Scipion construisit en outre une muraille en face de la ville. Tous ces travaux avaient pour but de mettre l'armée romaine à l'abri des sorties des assiégés, d'intercepter toute communication avec la ville et d'empêcher les approvisionnements d'y pénétrer. Nous avons dit plus haut, d'après les anciens auteurs, que l'isthme avait vingt-cinq stades dans sa plus étroite largeur, et notre plan le confirme : il en résulte nécessairement que Scipion n'aurait pu exécuter ces travaux sans couper l'aquéduc qui traverse l'isthme; et, comme Appien ne parle aucunement d'un fait qui aurait eu de si importantes conséquences, en facilitant aux assiégeants les moyens de se rendre maîtres de la ville, ne fût-ce qu'en détournant les eaux dont une grande ville ne peut se passer, il est hors de doute que l'aquéduc n'avait point encore été construit à cette époque.

Si l'on fait attention aux médailles de Septime-Sévère et de Caracalla [1] (an 203 de J. C.), avec la légende, *Indulgentia Augustorum in Carthaginem*, et représentant, au revers, Astarté assise sur un lion qui franchit un ruisseau jaillissant d'un rocher, on aura une raison de plus en faveur de ceux qui considèrent cet aquéduc comme un ouvrage ro-

[1] Voy. Banduri, *Numism. imper. rom.* tom. II, pag. 56, note 4.

main qui ne remonte pas au-delà du temps de ces empereurs. Le type des médailles qui représentent un rocher d'où l'eau jaillit a pu faire naître l'opinion que ce rocher serait la montagne de Ṣowan; mais elle perd de sa vraisemblance à l'inspection du terrain, car on peut tout aussi bien appliquer ce type à la montagne qui domine Ariana, et qui, comme on l'a dit plus haut, a cinq cents pieds d'élévation; et si ces médailles ont été frappées pour faire allusion à la construction d'un aquéduc, il ne faut pas oublier que celui qui traverse la rivière de Meliana pourrait avoir autant de droits que tout autre à cette commémoration.

Dans la direction des grandes aux petites citernes, en cherchant des pierres de construction, les habitants de Mâlqa ont découvert des conduits souterrains qu'ils disent avoir servi à porter les eaux de l'aquéduc aux petites citernes (n° 65). Des recherches ultérieures confirmeront la tradition du pays, ou bien établiront que ces conduits ne sont que des égouts dont on voit plusieurs restes sur le sol de la ville de Carthage. La nature du terrain autour des petites citernes permet d'avancer que l'eau des pluies provenant des mamelons et des collines du voisinage suffisait pour les remplir, comme les *Fesqya* ou réservoirs modernes de Tunis. Il est également possible que le grand aquéduc ait alimenté de la même manière les citernes

de Mâlqa, c'est-à-dire en recueillant les eaux de pluie qui provenaient des montagnes d'Ariana. Dans ce cas il serait inutile de demander où sont aujourd'hui les sources, et ainsi se trouverait expliquée l'immensité des citernes de Mâlqa, qui auraient pu paraître trop vastes, et même superflues, si les eaux amenées par l'aquéduc eussent coulé toute l'année.

En 1831 on découvrit, en construisant une nouvelle caserne à Tunis, huit citernes d'une parfaite conservation et du même genre que celles de Carthage. Il est aussi probable que les citernes de la Goulette, indiquées sur le plan par le chiffre 40, sont également antiques. Ces dernières ont toujours servi, et nul doute qu'on ne tire également un bon parti de celles de la caserne, dès qu'elles auront été restaurées.

Sur la colline au-dessus, et au N. E. des petites citernes, on remarque une ruine (n° 66). C'est un souterrain divisé en plusieurs petites pièces voûtées qui ont pu servir à des bains. Les murailles de l'une offrent encore de faibles restes d'une peinture à fresque, dans le genre de celles qui décorent les bains de Titus à Rome. L'influence de l'atmosphère aura bientôt achevé de faire disparaître ces ornements.

La ruine n° 67 offre une très-grande masse de blocage; et ici comme dans les autres monuments

il est composé de ciment et de moellons. Le plan donne l'étendue des fondements de cet édifice, qui est sans contredit (avec la ruine n° 53) la plus considérable des constructions isolées de Carthage. Pour qu'on ait une idée de la grandeur, de la confusion et de l'aspect sauvage de ces vastes débris, la planche III n° 2 présente la vue de l'angle sud prise d'un point du rivage d'où l'on aperçoit en même temps le point *b* du plateau n° 52, à travers les deux plus grandes masses de ruines. A gauche, le long de la mer, on distingue la ruine n° 68, la pointe n° 44 et les collines de *Radès* (رادس).

Le n° 69 indique la position d'un temple qui avait cent soixante pieds de long : un segment dont la corde est de cent vingt pieds offre la trace d'un péristyle de forme concave. Un autre temple rond, circonscrit dans un carré (n° 70) n'a que soixante-cinq pieds de diamètre, y compris les murs du carré. Ces deux ruines, ainsi que le n° 54, sont les seules qui aient certainement appartenu à des temples. Cependant on pourrait dire que les traces de fondements destinés à porter des colonnes (n° 71), qu'on voit à l'extrémité occidentale du village de *Sidi-Bou-Sâïd*, appartenaient au même genre d'édifice.

Le n° 72 fut sans doute une porte d'entrée de la ville ; il y existe en effet une grande ouverture, et latéralement, deux plus petites, entre quatre masses de murs dont les voûtes sont tombées.

Deux murailles plus modernes partent perpendiculairement des deux extrémités de ces masses, et semblent former au dedans une place carrée de peu d'étendue.

Un petit fort nommé *Bourge-Gjedid* [1] est construit au penchant de la côte, à environ cent vingt pieds au-dessus de la mer. Tout le terrain entre les citernes (n° 65) et cette partie de la côte est encombré d'immenses débris dont le plan indique la direction, du moins pour les plus considérables. Des murs en talus ont été construits dans les endroits les plus roides, afin de soutenir ceux dont les traces se voient encore au sommet de la côte : tout cet ensemble a le caractère d'ouvrages de fortification. On voit encore de grandes voûtes au revers méridional, et à quelques pas de distance de Bourge-Gjedid. C'est donc ce point qui offre le plus d'intérêt, après Byrsa et ses alentours.

L'amphithéâtre n° 63 ne se reconnaît que par l'excavation intérieure, qui a environ deux cent quarante pieds dans la plus grande dimension de l'ellipse. La profondeur, qui n'est pas moindre de quinze pieds au-dessous du chemin, montre jusqu'à quel point ont été accumulées les ruines de Carthage. Quant aux dimensions de cet amphithéâtre, il serait impossible de les déterminer positivement

[1] برج جديد *Château neuf*. Les marins chrétiens lui ont donné le nom de *Fort-Louis*.

sans déblayer le terrain rempli de décombres dans tous les sens. Quelques-uns de ces débris présentent le mode de construction si commun à Rome, et désigné par le nom d'*opus reticulatum*.

Des recherches ultérieures peuvent seules prouver si le canal n° 62, provenant du grand aquéduc de Mâlqa, était dirigé vers l'amphithéâtre pour le remplir lors des jeux nautiques, et si un pareil canal s'est prolongé jusqu'au cirque n° 64 situé dans un terrain plus bas.

Ce cirque a environ mille six cents pieds de long, et trois cent trente pieds de largeur au milieu. La partie de l'épine (*spina*) qui existe encore a environ mille pieds. A l'extrémité orientale, tout près du chemin qui conduit de Mâlqa à *Douar-el-Schath* (دوار الشّاط), on peut aisément reconnaître, entre deux fondements de murs, une ouverture qui a dû être une des entrées du cirque. Dans l'alignement de la *spina* et de l'autre côté du chemin, se trouve la ruine n° 73, dont la forme et l'élévation portent à présumer qu'elle était destinée à dominer le cirque tout entier, dont la forme ressemble à l'intérieur d'une carène. Le long du côté N. E. gisent des débris de blocage, au milieu desquels on a pratiqué une fouille d'une dizaine de pieds pour pénétrer jusqu'aux premières assises des fondations; mais cette recherche a été infructueuse.

Les *tumuli* indiqués par les chiffres 74, 75, 76,

ainsi que ceux mentionnés précédemment nos 59 et 66, doivent leur origine à des ruines peut-être d'une époque antérieure aux tumuli désignés par les chiffres 53, 54, 57, 58; car les débris de blocage même ont disparu sous le soc de la charrue qui les laboure depuis des siècles. Ce sont indubitablement des restes d'édifices publics. Les ruines notées nos 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84 et 85 paraissent appartenir au même temps que celles qui couvrent les environs de Byrsa et de Bourge-Gjedid.

Un sentier conduit de la ruine n° 69 située au bord de la mer, et en passant près des ruines nos 53 et 59, jusqu'aux grandes citernes de Mâlqa. Des deux côtés de ce sentier il existe des débris qui ne permettent pas de douter que là ne fût autrefois une rue principale. Cette rue et plusieurs autres, surtout dans le voisinage de Byrsa, sont représentées dans le plan par des tracés qui se prolongent et se croisent à des points où l'on trouve quelques pans de murailles encore debout, ou du moins aisés à reconnaître; et l'on voit, par exemple, entre les nos 86 et 87, six ruines de constructions différentes situées dans la même ligne. On remarque des prolongements de ce genre, mais moins étendus, entre le village Douar-el-Schath et le point n° 74, ainsi qu'entre le cirque et le n° 77. Il en est de même autour des grandes et des petites citernes; et il est probable que la totalité

des sentiers et des chemins modernes suivent les rues et les routes tracées par les anciens.

Au sommet de la montagne escarpée de Sidi-Bou-Sâïd (cap Carthage), on remarque au point n° 88 une tour carrée qui a servi probablement de vigie. On ne saurait déterminer si sa construction appartient aux Romains, au Bas-Empire ou même à une époque plus voisine du moyen âge. Il est bon de dire cependant qu'au pied même de la tour il y a des débris d'une date antérieure. Quant à la tour en question, elle rappelle si bien celles qu'on voit aux villages de *Herqla* et de *Lemta* (*Horræa Cœlia* et *Leptis parva*), qu'on ne peut s'empêcher de les regarder comme du même temps.

Des excavations faites pour bâtir des maisons, pour planter des oliviers et des vignes, ont fait reconnaître que la plaine d'El-Mersa est presque entièrement remplie de ruines de toute espèce. Ainsi, dans une plantation d'oliviers, entre les maisons n^{os} 2 et 11, on a trouvé au point n° 91 les débris d'un petit temple; sur la route de Sidi-Bou-Sâïd à Mâlqa, un conduit ou égout (n° 89); auprès de la maison n° 13, et en travers du chemin, un autre conduit; dans le jardin de la maison n° 1, des fragments d'un pavé en mosaïque; enfin, sur la route de la maison n° 1 aux maisons n^{os} 5 et 6, le terrain près du point n° 101 résonne sous les pieds des chevaux, de manière à indiquer qu'il y

existe des voûtes non explorées jusqu'à ce jour. En 1824, je découvris un autre pavé de mosaïque au point n° 90, près du rivage où finissent les môles : un espace de trente pieds carrés, et de huit à dix de profondeur, fut déblayé; trois jours après, le ministre de la marine du Bey, à l'instigation d'un antiquaire européen, envoya des gens pour briser cette mosaïque, sous laquelle on lui avait fait accroire qu'il trouverait une caisse de plomb, remplie de monnaies d'or et d'argent. On se figurera aisément que le trésor ne fut point découvert; mais le dénonciateur n'atteignit pas moins son but, qui était de nuire à quiconque tenterait d'explorer le territoire de Carthage : il voulait se réserver à lui seul le droit d'en entretenir le monde. Mais jusqu'à ce jour il a gardé le silence, et nous attendons encore la publication de ses travaux, quoiqu'il n'ait point manqué d'appui de la part de son gouvernement.

Autour des maisons de campagne de Qamart, on ne voit que de faibles traces de ruines, aussi bien que le long du sentier qui conduit de Qamart à El-Mersa par le sommet de la montagne. Au n° 92, dans une carrière d'argile rouge, j'ai trouvé des vestiges de tombes; plus haut, au point n° 93, on pénètre par un trou jusqu'à une petite chambre sépulcrale creusée dans le roc, dont les parois sont percées de cases, pour y déposer

les morts. Ce monument est semblable à ceux des environs d'Antioche. On voit encore entre les nos 94 et 95, sur la pente de ce sentier du côté d'El-Mersa, plusieurs vestiges de constructions qui semblent être un prolongement de murailles.

Parmi les maisons de campagne de Qamart et sur le rivage, au N. E. du cap de ce nom, on a eu soin d'indiquer les seules traces de ruines qui aient été reconnues. Elles n'offrent que des débris de petites voûtes; et les décombres répandus à l'entour sont bien moins considérables que dans la plaine qui s'étend depuis El-Mersa jusqu'à Tunis. Le terrain du côté N. E. de Gjebel-Khawi est si pierreux et si sablonneux, qu'il est peu probable qu'on ait jamais pu le cultiver. Le bord septentrional de la sebkha de Souqara et les dunes qui la séparent de la mer (voy. pl. II), sont également dépourvues de traces de ruines, aussi bien que le rivage qui, hors de la limite du plan (pl. I), se prolonge dans le N. O. Les dunes qui se rattachent au Gjebel-Khawi ont d'abord jusqu'à une centaine de pieds d'élévation; mais elles s'abaissent peu à peu et se perdent rétrécies par la sebkha et le rivage.

Au pied du Gjebel-Khawi, et sur le bord de la mer au point n° 96, on remarque des masses de ruines qui s'avancent dans l'eau; l'espace entre les nos 97 et 98 est également rempli de débris du même genre; et si l'on se place sur la pente de la mon-

tagne près du n° 94, on voit, lorsque la mer est calme, huit masses arrondies qui dépassent la ligne du rivage; elles sont couvertes d'algues et d'herbes marines. Il y a aussi moins d'eau sur ces masses que dans les intervalles qui les séparent les unes des autres, et l'on a eu occasion de reconnaître qu'elles sont composées de pierres et de ciment, et non de roc vif. On a pu aisément se figurer que là existait une muraille flanquée de tours, pour la défense de cette partie de la côte qui est moins élevée, tandis que les caps Qamart et Carthage présentaient une protection suffisante par leur hauteur et leur pente. Le plan indique qu'il n'a été trouvé aucun vestige de constructions autour de ces caps : cependant leur rivage est semé de rochers qui ont pu se détacher de leurs flancs. Mais quand on a dépassé le cap Carthage vers le sud on retrouve dans la mer, au-dessous des points n^{os} 84 et 72, des masses de ruines qui semblent appartenir au système des fortifications de la ville. Au n° 90 commencent les traces régulières de ces grands môles qui ont servi à la défense maritime de Carthage; la mer en effet présente entre les n^{os} 70 et 67, des constructions transversales et diagonales pour le soutènement des môles. Aux points n^{os} 90 et 99 il existe à fleur d'eau deux grands carrés réguliers qui ont sans doute servi de bases à des tours; et au-delà des ruines n^{os} 67

et 69 on reconnaît encore distinctement dans l'eau les pierres taillées qui formaient le revêtement des môles.

Tout le terrain compris dans la ligne partant de l'entrée du port (n° 42) et passant par les points n^os^ 41, 75 et 78, dans la direction de Sidi-Daoud, de là au nord de l'aquéduc, par les ruines n^os^ 100, 80 et 82, puis, le long du chemin qui conduit au rivage, près des ruines n^os^ 87, 83 et 90, tout ce terrain, dis-je, est composé de décombres de couleur gris-noir qui prouveraient que cette partie de Carthage a été détruite par le feu, si les cendres découvertes immédiatement au-dessus du pavé de mosaïque n° 90 ne le disaient point assez.

Au-delà de cette limite on trouve une terre jaune-rougeâtre, remarquable par sa fertilité, qui s'étend jusqu'aux sables voisins de Souqara et de la sebkha ; et quoique toute la plaine d'El-Mersa et la colline de Sidi-Bou-Sâïd ne cessent de présenter des ruines, on n'y retrouve cependant aucune trace de cette couleur gris-noirâtre qui caractérise la portion ci-dessus désignée.

En longeant la rive du lac de Tunis au Nord et à l'Ouest, et les chemins qui conduisent de cette ville à El-Mersa et à Qamart, on voit encore des ruines de bâtisses et des traces de chemins ferrés : quelques-unes sont indiquées sur le plan par les chiffres 103, 104, 105, 106, 107, et par le

n° 102, où il existe encore une suite de voûtes souterraines.

Entre les n^os^ 108 et 109, sur l'un des chemins d'El-Mersa à Souqara, on passe par-dessus des décombres qui, à en juger par leur largeur, ont dû appartenir à des constructions d'une certaine importance. Si l'on rattache ces ruines à celles des n^os^ 94 et 96, et qu'on se figure le prolongement de ces constructions, à partir du n° 109 vers le n° 113, et puis à travers la plaine jusqu'au n° 112, on rassemble dans cet espace tout le terrain au-delà duquel la Carthage punique n'a pas dû s'étendre. En effet, autant qu'on peut se croire fondé à tirer des conclusions, soit du récit des anciens historiens, soit de l'état actuel des ruines, l'enceinte de la ville ne s'étendait pas au-delà des limites que nous venons de déterminer. Il est vrai que, pour trancher la question, on ne trouve pas assez distinctement de traces des anciennes fortifications sur le terrain entre les n^os^ 112 et 113; mais, d'après le récit d'Appien, les triples murailles ont dû nécessairement avoir cette direction, c'est-à-dire celle du N. O. au S. E. Il n'en est pas de même depuis le n° 113 jusqu'au rivage (n° 96), où nous avons déjà noté, aux chiffres 109 et 108, des ruines telles qu'on peut les prendre pour les vestiges des anciens murs, d'autant mieux que celles du bord de la mer cessent au point n° 96,

et qu'ainsi le Gjebel-Khawi, ou la montagne de Qamart, n'a point été renfermé dans l'enceinte.

D'ailleurs nous avons déjà observé que cette montagne n'a que de faibles traces de ruines appartenant à des tombeaux; et comme elle est située au nord de Carthage, position où l'on retrouve d'ordinaire, dans la grande Grèce et en Sicile, les cimetières des villes anciennes, il y a ainsi un motif de plus de conclure que cette montagne était en dehors des murailles.

Nous devons ajouter que la superficie attribuée par nous à la ville phénicienne est bien suffisante pour sept cent mille habitants, nombre auquel Strabon élève la population de Carthage. Quoiqu'il soit difficile d'établir une règle pour résoudre des questions de cette nature, nous savons d'une part, d'après Appien, que les maisons voisines de Byrsa étaient très-élevées et les rues fort étroites; d'une autre part (chap. CXVII), que le quartier nommé *Mégara* était rempli de jardins bordés de haies vives; et nous avons sous les yeux un point de comparaison dans la ville de Tunis elle-même, dont la superficie, représentée pl. VI, n° 32, est d'environ trois millions de mètres carrés, tandis qu'il y en a plus de vingt-cinq millions dans les limites que nous avons attribuées à Carthage. Les constructions de Tunis sont serrées, et ses rues très-étroites; néanmoins les cimetières musulmans y occupent

encore un espace considérable (voy. pl. III, n° 1); enfin les meilleurs renseignements en portent la population à plus de cent mille âmes [1]. Dans tous les cas, la comparaison suffit pour démontrer assez clairement que les sept cent mille âmes de Strabon pouvaient être placées fort à l'aise dans notre enceinte.

Cependant ces limites peuvent paraître arbitraires aux personnes qui pensent que les Carthaginois avaient dû étendre les murs jusqu'au bord de la sebkha de Souqara, afin de profiter des avantages naturels de cette position. Mais Appien lu attentivement nous force de croire que les fortifications n'allaient pas jusque-là, parce qu'on pouvait à la fois donner l'assaut au septentrion et au couchant. Il rapporte, au chap. CXVII, que Scipion fit une tentative nocturne pour s'emparer de Mégara, quartier dont nous venons de parler. Alors les Carthaginois avaient un camp à cinq stades en dehors des murs [2], et Scipion avait établi le sien précisément en face. Nous voyons dans le chapitre CXVII que les Carthaginois étaient maîtres de lever leur camp et de se retirer sur Byrsa sans que les Romains pussent s'y opposer. Ce camp était donc peu éloigné du lac, et à peu près dans l'espace où sont inscrits les n^os^ 104, 105 et 116; et puisque Scipion était campé vis-à-vis, et pourtant près de

[1] Il y a même des auteurs qui lui donnent jusqu'à cent cinquante mille habitants. — [2] Appien, chap. CXIV.

Carthage, il n'y aurait aucune invraisemblance à placer son camp cinq stades plus loin vers le couchant, c'est-à-dire aux environs du n° 117. Scipion attaqua Mégara de deux côtés, dit Appien; il envoya des troupes sur un point, tandis qu'il faisait lui-même sans bruit (ἀφανῶς) un circuit pour attaquer l'autre côté. Il donna l'assaut après s'être avancé à la distance de vingt stades de son camp; et dans notre hypothèse son attaque eut lieu entre les points n^os^ 109 et 108. Le récit d'Appien serait inexplicable dans la supposition que l'enceinte fortifiée aurait touché aux bords de la sebkha; car alors l'historien n'aurait pu parler de deux côtés distincts, ou d'une marche dont le but était de manœuvrer autour d'une position.

On ne saurait admettre non plus que Scipion eût attaqué lui-même un point plus méridional à la distance de vingt stades de son camp; car alors il se serait trouvé entre les Carthaginois retranchés hors de la ville et ceux qui la défendaient intérieurement; et il eût été impossible de s'approcher des murs assez silencieusement pour échapper à la vigilance des ennemis jusqu'au moment même de l'assaut. Scipion pénétra dans la ville avec quatre mille hommes, et jeta l'épouvante parmi les assiégés; mais il se retira, n'osant pas aventurer ses soldats au milieu des jardins de Mégara. En effet, si l'on jette un coup d'œil

sur les haies qui bordent les maisons, les jardins et les plantations de toute la plaine d'El-Mersa (pl. IV, n° 1), on ne peut être surpris que Scipion voulût se garantir, par une prudente retraite, des embuscades dangereuses que ses ennemis avaient pu y établir.

Pour fixer l'enceinte phénicienne comme nous venons de le faire, les récits des anciens ont été jusqu'ici en harmonie avec le terrain que nous avons exploré, et avec les conséquences qui en ressortaient naturellement. Il faut aborder à présent la question sur l'étendue que les historiens donnent aux triples murailles de Carthage.

Tite-Live (*Ep.* liv. LI) accorde à la ville vingt-trois mille pas de circonférence, mais Orose (liv. IV, 2) applique cette mesure à la seule longueur des murs. Strabon[1] dit : « Carthage est située « sur une presqu'île entourée d'un mur qui a trois « cent soixante stades de circonférence, et soixante « stades dans la partie qui, d'une mer à l'autre, « traverse le col de l'isthme. »

Appien assure, au chapitre XCV, que les murailles du côté de la terre étaient triples, ainsi que nous avons déjà eu soin de le rapporter.

En accordant à Carthage une superficie plus vaste encore que celle que nous lui reconnaissons; en y joignant ainsi tout le territoire de Qamart et

[1] Voy. *Trad. franç.* Paris, 1819.

une grande partie de l'isthme au-delà du n° 117, on serait encore bien loin de mettre les vingt-trois mille pas (cent quatre-vingt-quatre stades) de Tite-Live, ou les trois cent soixante stades de Strabon, en rapport avec les mesures du terrain d'aujourd'hui. Il faut donc, de notre côté, tenter d'établir un système qui puisse les concilier.

Si nous admettons que les vingt-trois mille pas étaient l'étendue des triples murs du côté de la terre ferme, nous aurons soixante et un stades pour la longueur de chaque muraille; alors Tite-Live serait d'accord avec Strabon quant aux soixante stades qu'il indique ci-dessus; et pour atteindre les trois cent soixante stades de cet auteur, il faudrait également supposer que la ville avait aussi une triple muraille du côté de la mer. Mais transportons-nous sur le terrain : nous y voyons que la distance de la ruine n° 41 au point n° 112, puis au n° 113, et enfin au n° 96, est de cinquante-huit à soixante stades pour l'enceinte que d'autres motifs nous ont porté à donner à Carthage. Les irrégularités que pouvaient offrir les murailles de l'enceinte formeraient sans peine la faible différence qui existe entre notre mesure et la donnée de Strabon. Cette coïncidence rend notre hypothèse assez admissible : toutefois l'incertitude et l'obscurité du texte des anciens auteurs ne nous permettent pas de trancher cette question définitivement.

On sait que la Carthage des Romains ne fut jamais aussi considérable que celle des Phéniciens. Il est à présumer qu'elle n'occupait guère que la superficie de ce terrain gris-noir dont nous avons déjà parlé, en attribuant cette couleur à un incendie. Quoique cette partie du terrain, de concert avec la conformation des masses de ruines nos 80, 81, 82, 83, semble indiquer qu'elles ont fait partie de l'enceinte de la cité romaine, il ne serait pas improbable qu'elle se fût aussi étendue vers Sidi-Bou-Sâïd, jusqu'à la ruine de porte n° 72, et en revenant par les ruines nos 84 et 89, jusqu'au point n° 82, tout ce terrain étant semé de nombreux débris.

Ce fut sous le règne des Antonins que la Carthage romaine atteignit son plus haut degré de prospérité; mais la décadence de l'Empire, et la chute de cette ville sous la puissance de Genséric, portent à croire que l'étendue de la cité vandale et byzantine était moins considérable encore que du temps des Romains. Il n'y aurait donc rien d'invraisemblable dans la supposition que les lignes de ruines, entre les nos 110 et 111, eussent appartenu à la dernière enceinte de Carthage, tombée au pouvoir des musulmans en 696 de J. C.[1] On y remarque en effet, du côté intérieur, des traces

[1] Voy. *Pauli diaconi de gestis Longobardorum*, lib. VI, cap. x, pag. 494. — *In Script. rerum italic.* tom. I, pag. 1.

évidentes de murs, tandis qu'à l'extérieur le terrain est en pente très-prononcée. Banduri, qui parle d'une réparation considérable aux murs de Carthage, sous Dioclétien et Maximien, vient à l'appui de cette idée [1]. Mais depuis que les Sarrasins l'eurent détruite par le fer et le feu, Carthage ne se releva plus; et trois misérables villages, Sidi-Bou-Sâïd, Mâlqa et Douar-el-Schath occupent la place d'une des plus célèbres et des plus puissantes villes de l'antiquité.

Il faut aborder maintenant une dernière question : elle présente un fait qui mérite aussi l'attention des savants. Si l'on examine le plan, on ne voit pas sans étonnement que toute la plaine d'El-Mersa est divisée en carrés par les chemins et les sentiers qui s'y croisent. Cette division si régulière, que les Maures ont suivie assez souvent eux-mêmes en construisant leurs maisons et leurs jardins, ne m'avait pas frappé d'abord; je ne m'en aperçus que progressivement et à mesure que je traçais sur le papier mes reconnaissances topographiques. Je vis clairement qu'à partir de la tour de Sidi-Bou-Sâïd (n° 88), la ligne qui longe la face S. E. des grandes citernes tend directement vers le milieu de la ville de Tunis, et que la perpendiculaire qui s'élève sur cette ligne, du centre même

[1] Banduri, *Numism. imper.* pars II, pag. 56, not. 4.

du plateau de Byrsa, longe la face N. E. des mêmes citernes, et, après avoir traversé la plaine d'El-Mersa et suivi le pied de Gjebel-Khawi, va se perdre au-delà de Qamart entre la sebkha et les dunes. Les divisions qui se développaient ainsi peu à peu sont coordonnées à ces deux grandes lignes, et les carrés qu'elles forment présentent une dimension égale, sauf quelques légères irrégularités provenant du fait des Maures, qui n'y ont point prêté attention dans leurs établissements modernes.

C'est alors que la lecture des Guerres civiles d'Appien, au sujet de la loi agraire et de son application aux pays conquis, éveilla en moi l'idée que ces divisions remontaient au temps de l'établissement de la colonie romaine sous Jules César et sous Auguste.

En effet l'*hæredia* ou double *jugera* (arpent) était un carré de deux cent quarante pieds romains de côté; le *centuria* ou cent *hæredia* avait donc deux mille quatre cents pieds de côté, correspondant à sept cent huit mètres. Quelle satisfaction ne dut pas suivre la découverte que cette mesure de sept cent huit mètres appliquée sur le plan, à partir de l'angle oriental des grandes citernes, correspondait à chacun des cinq carrés qu'on voit dans l'intervalle, depuis cet angle jusqu'au point n° 108; et qu'il en était de même pour les six autres carrés,

compris entre le point n° 31 et le sentier au-delà de la maison n° 5 !

Quoique Scipion eût fait prononcer malédiction contre ceux qui tenteraient de relever Carthage, Caïus Gracchus songea peu de temps après à y conduire une colonie. Appien dit expressément que le projet de Caïus Gracchus échoua devant de sinistres augures. Mais César reprit le même projet, qui fut entièrement exécuté par Auguste. Ce prince y envoya trois mille colons, et l'on bâtit la nouvelle ville tout auprès de l'ancienne, afin d'éviter l'effet des malédictions[1].

Si nous n'avions pas d'autres renseignements sur ce trait historique, nous serions fort embarrassés de trouver l'emplacement de la Carthage romaine. Mais Pline[2] dit que la colonie était sur les ruines de la grande Carthage : « *Colonia Carthago* « *magnæ in vestigiis Carthaginis.* »

Du reste on n'est point surpris de voir Appien représenter Auguste comme plein de respect pour les anciennes traditions ; il avait pour s'exprimer ainsi une raison plausible : c'est que les Romains n'avaient fait de constructions que sur une petite partie du terrain de l'ancienne ville, et qu'ils en avaient réservé la plus grande partie à la charrue. Il n'y aurait rien d'absurde à avancer que Rome,

[1] Appien, cap. CXXXVI.

[2] *Hist. nat.* Ed. Harduin. Parisiis, 1735, lib. V, 4.

en condamnant ainsi le sol de Carthage à être chaque année retourné par le soc de la charrue, satisfaisait l'opinion publique, et tranquillisait l'esprit des colons contre l'influence des malédictions antérieures prononcées avec tant de solennité.

Remarquons en outre que les trois mille colons d'Auguste avaient à recevoir trois mille *hæredia* ou trente *centuria* de terrain arable; que cette superficie se trouve déjà exister dans l'enceinte que nous avons donnée à la ville phénicienne, divisée régulièrement en carrés dont le nombre s'élève encore aujourd'hui à vingt-huit. Quant aux deux autres carrés, il serait aisé d'en trouver la place sans toucher à la portion que nous croyons avoir été occupée par la ville romaine. Une si heureuse coïncidence nous paraît du plus haut intérêt, parce qu'elle semble faire remonter jusqu'à Jules César cette division du sol de Carthage telle que nous la retrouvons aujourd'hui, et qu'elle vient apporter de nouveaux arguments en faveur de notre opinion sur l'étendue et les limites de la cité phénicienne.

DÉTAILS

GÉOGRAPHIQUES ET TOPOGRAPHIQUES.

Après avoir construit la carte de Tunis et de Carthage dont la planche I^re^ n'offre qu'une petite partie, je désirais naturellement connaître jusqu'à quel point mes opérations coïncidaient avec d'autres cartes. Je ne possédais alors que la carte du capitaine anglais Smyth intitulée, *Chart of the western division of the Mediterranean sea*, et celle qu'on a publiée à Paris, en 1830, pour l'intelligence de l'expédition d'Alger. Le peu de coïncidence de ces deux cartes m'engagea, aussitôt après mon retour en Europe, à me procurer les deux dernières du capitaine Smyth qui contiennent cette partie de l'Afrique. Voyant ensuite que les trois cartes du même auteur variaient entre elles, relativement à la position de certains points principaux, il me devint encore plus difficile de m'en servir pour y intercaler mon plan. Le respect dû aux travaux du capitaine Smyth, qui ont été exécutés aux dépens

de l'amirauté anglaise, à l'aide des instruments astronomiques et hydrographiques les plus perfectionnés, m'aurait porté à m'abstenir de toute comparaison, si je n'y avais reconnu des erreurs manifestes, même au-delà du terrain que j'avais relevé en détail.

J'ai recueilli les différences les plus saillantes des trois cartes du capitaine Smyth dans la table ci-après, et j'y ai ajouté les observations du capitaine Gaultier, faites en 1817, 1818 et 1819, et qui pour la plupart sont assez d'accord avec les positions que le capitaine Smyth donne aux mêmes points dans sa carte : *The coast of Tunis from Afrika city to Fratelli rocks.*

TABLE N° I.

NOMS DES LIEUX.	CHART of the western coast of the Mediterranean Sea.		GENERAL CHART of the situation of Sicily.		THE COAST of Tunis from Afrika city to Fratelli rocks.		POSITIONS géographiques déterminées par le capitaine Gaultier, en 1817, 1818 et 1819.	
	Latitude.	Longitude.	Latitude.	Longitude.	Latitude.	Longitude.	Latitude.	Longitude.
La pointe N. de l'île El-Gjouamer (Ægimuros) [Imbro]	37° 08′ 1/6	//	37° 07′ 2/3	//	37° 09′ 2/3	10° 48′	37° 09′ 2/3	10° 48′
Le sommet de la montagne de Hammam-el-Enf	36° 39′	10° 19′ 1/3	36° 40′	10° 18′ 3/4	36° 41′ 3/4	10° 16′ 3/4	//	//
La Qasba de la ville de Sousa	//	10° 41′ 1/3	//	10° 41′ 3/4	//	10° 39′	//	//
Le village de Herqla	35° 58′	10° 34′	35° 58′	10° 34′ 1/3	35° 59′ 1/3	10° 30′ 1/3	//	//
La ville de Hammamet	36° 22′ 1/2	10° 42′	36° 20′ 1/3	10° 42′	36° 23′ 1/3	10° 38′ 1/2	//	//
Idem de Monaster	35° 47′	10° 54′	35° 44′ 7/8	10° 52′ 2/3	35° 44′ 2/3	10° 51′	//	//
Le sommet de la montagne de *Ṣowan*	36° 18′	10° 16′	non marqué.	non marqué.	36° 22′	10° 14′ 1/2	//	//
La pointe du cap Bon[1]	37° 03′	11° 04′	37° 03′	11° 03′	37° 06′ 1/3	11° 02′ 1/3	37° 04′ 3/4, le sommet.	11° 04′ 1/4, le sommet.
L'île Cani (milieu)	//	//	//	//	37° 22′	10° 03′ 2/3	37° 20′ 1/4	10° 05′
Cap Zebib (la Garde.) [C'est le cap Farina de Smyth]	//	//	//	//	37° 10′ 1/2	10° 14′	37° 10′	10° 17′ 2/3
Ile Plane (milieu)	//	//	//	//	37° 11′ 1/4	10° 18′	37° 10′ 2/3	10° 20′ 3/4
Cap Carthage (le sommet où est la tour appelée *El-Nadhour*)	//	//	//	//	36° 52′ 1/6	10° 19′ 2/3	36° 51′ 1/2	10° 21′
Qalibia (Bastion S.)	//	//	//	//	36° 50′ 1/2	11° 07′	36° 51′ 1/4	10° 08′ 1/4
Cap Tusihân (la pointe basse, Ras-el-Mahmour)	//	//	//	//	36° 26′ 1/2	10° 51′ 1/3	36° 27′ 7/12	10° 51′ 3/4
Coniglieri (El-Qouriat), pointe E. de l'île E.	//	//	//	//	35° 47′ 1/2	11° 04′ 2/3	35° 47′ 5/6	11° 03′ 2/3
La ville d'Afrika (Mahadia)	//	//	//	//	35° 31′ 1/4	11° 07′ 1/4	35° 32′	11° 06′ 1/4

[1] Le cap Bon : راس غدّار *Ras ghaddar* (Cap Perfide) est appelé ainsi par antithèse, et ce nom correspond bien mieux aux inconvénients des coups de vent et des courants que les marins y rencontrent. On l'appelle aussi راس ادار *Ras adar*.

DISTANCES EN MILLES MARITIMES.

DISTANCES.	CHART of the western coast of the Mediterranean Sea.	GENERAL chart of the situation of Sicily.	THE COAST of Tunis from Afrika city toFratelli rocks.
Entre le consulat de France à Tunis et le fort de la Goulette.....	7 milles 1/4	7 milles 1/4	8 milles 1/2
Entre le consulat de France à Tunis et le cap Carthage.....	11 1/2	11 1/3	12 1/3
Entre le consulat de France à Tunis et Porto-Farina.....	22 //	23 //	23 3/4
Entre le consulat de France à Tunis et Soliman.....	20 1/3	20 //	20 1/2
Entre Hammamet et Soliman.....	19 //	21 1/2	18 //
L'angle entre le méridien du consulat et la pointe N. de l'île El-Gjouamer.....	58°	58° $\frac{1}{4}$	56° $\frac{1}{2}$

Ces comparaisons suffisent pour démontrer que les trois cartes contemporaines du capitaine Smyth avaient été au moins négligemment calquées et gravées, si toutefois elles reposaient sur les mêmes observations dans les points dont la table indique les différences. J'ai déjà fait observer que les deux cartes dont j'étais possesseur pendant mon séjour à Tunis étaient des cartes générales dessinées sur une très-petite échelle : et puisque des circonstances de diverses natures m'ont empêché de faire des observations comparatives sur la position des points principaux, il m'était de toute impossibilité de deviner, pour ainsi dire, les irrégularités que j'ai dû reconnaître depuis.

En hasardant aujourd'hui une critique des travaux d'un astronome et d'un hydrographe aussi habile que le capitaine Smyth, mon principal but a été de convaincre le monde savant du besoin urgent de mieux reconnaître la partie de la côte d'Afrique dont il s'agit. J'ai eu aussi à cœur de présenter une explication qui pût excuser ma hardiesse d'avoir publié la carte (pl. II), dans laquelle plusieurs augmentations sont faites sur de faibles matériaux dont j'ai été obligé de me servir.

Cette carte de la côte de Tunis, depuis Porto-Farina jusqu'à Mahadia, est donc une copie de celle du capitaine Smyth, *The coast of Tunis from Afrika city,* etc., relativement à la position

géographique des lieux principaux, et au tracé du littoral, à l'exception de la partie depuis l'O. du cap Qamart jusqu'à l'E. de Hammam-el-Enf, partie comprise dans mes relèvements topographiques, de même que le terrain jusqu'au Bardo et à Mohammedia. Les positions des bains de Qourbès, du village de Soliman, du sommet du *Gjebel-el-Resas* et celui de la montagne de Ṣowan, résultent aussi des angles de mes relèvements.

Dans mes excursions en différents endroits j'ai eu soin de noter les distances en milles du pays indiqués par les indigènes, de même que le temps nécessaire pour les franchir au pas accéléré d'un cheval ou à l'amble d'une mule. Au reste la majeure partie des chemins ainsi parcourus se trouvent en plaine, et offrent peu de sinuosités. Le résultat me donna cinq milles tunisiens pour une heure de marche dans l'ancienne Zeugitanie, et quatre milles dans la Byzacène.

J'ai réuni dans le tableau ci-après les distances ainsi parcourues, qui peuvent se mesurer sur la carte anglaise de Smyth, et quelques-unes de celles que j'ai relevées moi-même entre les lieux dont les noms sont portés dans cette même carte.

TABLE N° II.

NOMS DES LIEUX entre lesquels on a comparé les distances.	DISTANCE en milles tunisiens, d'après les rapports des habitants.	DISTANCE en heures de marche.	DISTANCE, prise en ligne droite, et en milles maritimes, sur la carte du capitaine Smyth.	DISTANCE en ligne droite, et en milles maritimes, d'après le réseau des triangles de l'auteur.
De Tunis à la Goulette.....	8 milles.	par mer.	8 milles 1/2	6 milles 2/7
Idem à Sidi-Bou-Sâïd.....	12	2h 1/2	12	9 5/9
Idem à Hammam-el-Enf.....	12	2 1/2	11	8 3/4
De Hammam-el-Enf à Sidi-Bou-Sâïd.	par mer.	par mer.	10 1/4	8 2/3
Idem à Soliman.....	10	2	9 1/2	
Idem à Qroumbalia.....	17	3 1/2	non marqué.	
De Hammam-el-Enf à Hammamet...	40	9	25	
De Hammamet à Qroumbalia.....	26	5 1/2	non marqué.	
Idem à Bîr-Selloum.....	8	1 1/2	16	
De Qroumbalia à Bîr-Selloum.....	25	5 1/2	non marqué.	
De Herqla à Bîr-Selloum.....	37	7 2/3	11 3/4	
Idem à Sousa.....	18	4 1/2	13 1/2	
De Monaster à Sousa.....	12	3	11	
Idem à Mahadia.....	28	7	22	

Il résulte de ce tableau que le capitaine Smyth, en construisant sa carte, a donné au mille dont on se sert dans les environs de Tunis la même valeur que celle du mille de soixante au degré; que, dans la province de Ṣahal, cinq milles du pays correspondent à quatre milles maritimes, tandis que, dans la distance de Hammam-el-Enf à Hammamet, huit milles du pays sont représentés par cinq milles maritimes. Ces frappantes irrégularités font présumer que l'hydrographe anglais s'est servi de la carte de Shaw, pour compléter le tracé des détails qu'il n'a pu reconnaître par lui-même; et elles prouvent combien son travail est défectueux, quant à la position de Hammamet et à la largeur de l'isthme entre cette ville et le golfe de Tunis. Des observations astronomiques à Hammamet même ou un réseau de triangles à travers l'isthme peuvent seuls rectifier ces erreurs.

Voici les points de la carte du capitaine Smyth que je me suis permis de placer différemment sur la mienne :

1° Le sommet de la montagne de Ṣowan;
2° Le village de Soliman;
3° Bîr-Selloum;
4° El-Gjeriba, ou la sebkha de Herqla;
5° Bou-Schater ou *Utique*.

Je ferai observer ici que les lieux placés sur

l'isthme, entre Hammamet et Hammam-el-Enf, sont resserrés dans un trop petit espace.

La configuration du terrain, depuis Hammamet jusqu'à Mahadia et Legjem, en revenant à Sousa, est tracée d'après mes notes; mais j'ai dû renoncer à dessiner les montagnes entre Takrouna, Ṣowan et Tunis; mes matériaux étaient insuffisants pour améliorer ce qui a déjà été fait.

La province de Ṣahal, renommée dans le royaume de Tunis par sa fertilité, est la seule sur laquelle il m'a été possible de recueillir des renseignements au sujet du nombre de ses bourgs et de ses villages. La population, en dehors de ces lieux, se réduisant à quelques Arabes nomades, le recensement que nous allons donner, et qui est relevé sur le nombre des maisons et sur la dîme des huiles, servira pour se former une idée de la population des autres provinces de la régence, dont aucune n'est plus riche ni plus productive que le Ṣahal.

JURIDICTIONS ou CAÏDERIES

DE SOUSA.

	habitants.
Sousa	3,000
Mecèken	4,000
Qalât-Kebira	3,000
Menzel-Kamel, Gjemal, Mardine, Qalât-Seghir	environ 1,000 chaque.
Akouda, Zawiat-el-Akouda, Hammam, Wardnine, Sahaline, Sidi-Bou-Âli	environ 600 chaque.
Beni-Kalthoum, Bourgjin, Mousâdine, Bîr-Thaïb, Herqla, Kenaïs, Sidi-Ragjah, Menzel-Khir	de 200 à 400 chaque.

DE MONASTER.

	habitants.
Monaster	3,000
Mahadia	2,000
Makennine	2,000
Boqâlta, Tebelba, Benbela, Qasr-Helal, Beni-Hassan, Legjem	environ 1,000 chaque.
Khonis, Zramdine, Zawiat-El-Qontesch, Lemta, Saijada	environ 600 chaque.
Qasibet-El-Mediouni, Bouder, Benaan, Mâtmer, Mesidi-Âïsa	environ 600 chaque.
Soukerine, Damous, Bou-Hagjar, Bou-Merdas, Ragjisch, Tousa, Mosdour, Zawiat-Bou-Othman	de 200 à 400 chaque.

Après ce que nous venons de dire sur l'état actuel du pays, il n'est pas hors de propos de placer ici quelques autres remarques, recueillies dans diverses excursions, sur les antiquités du pays.

Il existe auprès de Bîr-Selloum des traces d'anciennes constructions qui, plus ou moins visibles, se prolongent jusqu'à *El-Menarè*, mausolée romain dont Shaw a déjà donné la description (pag. 207). Les doutes sur l'emplacement du château de *Grasse*, dont Procope parle dans son histoire de la guerre des Vandales (liv. I, chap. XVI), paraissent se dissiper devant l'hypothèse que c'est à Bîr-Selloum que les rois vandales avaient créé ces jardins délicieux, que Procope se plaît à peindre de si belles couleurs. Cet historien dit que Bélisaire débarqua à une journée au sud de *Syllectum* (aujourd'hui Salekto) qu'il fit occuper, et d'où il se dirigea vers Carthage, en faisant des marches de quatre-vingts stades par jour (chap. XVII). Il traversa ainsi Leptis et Hadrumetum et arriva à Grasse, distant de Carthage de trois cent cinquante stades. C'est donc aux environs de Hammamet qu'il faut rechercher les traces de ce *paradis* des Vandales, car la flotte qui, jusqu'à Grasse, avait longé la côte sans se séparer de l'armée, fut obligée de prendre le large pour doubler le *Cap Mercure*, pendant que Bélisaire conduisait ses troupes à travers l'isthme dans la direction de *Decimum*.

L'armée que commandait le roi Gélimer occupait le pays au Sud et à l'Ouest; et les avant-postes avaient déjà rencontré les Romains près de Grasse. C'est alors que ce prince donna ordre à son frère Ammatas de se porter avec ses Vandales au-devant de Bélisaire, dans les défilés de Decimum. Le général romain arriva dans le courant du quatrième jour aux environs de cette position, à trente-cinq stades de laquelle il établit son camp [1]. On peut évaluer à deux cent soixante stades le chemin que fit l'armée durant trois journées et le commencement de la quatrième, puisqu'on sait que la marche était d'environ quatre-vingts stades par jour; et Decimum étant éloigné de Carthage de soixante-dix stades (chap. XVIII), cette distance, jointe aux deux précédentes, est assez exactement celle des trois cent cinquante stades que Procope fixe entre Grasse et Carthage [2].

Le plan de Gélimer avait été de cerner les Romains dans cette position; mais Ammatas, venu trop tôt et avec trop peu de monde, fut défait et tué. Les fuyards jetèrent la confusion parmi les Vandales qui accouraient de Carthage; et l'avant-garde romaine, sous le commandement de Johannès, poursuivit l'ennemi battu jusque sous les murs de

[1] Procope, chap. XIX.

[2] Le stade dont Procope fait usage est contenu sept fois dans le mille romain.

cette ville. D'un autre côté Gibamund, à la tête d'un corps séparé de Vandales, déboucha par la vallée située à gauche de la route de Carthage (chap. XVIII); mais il fut repoussé par les Massagètes de l'armée romaine. Enfin Gélimer lui-même, s'étant avancé entre les Massagètes et Bélisaire, occupa les hauteurs de Decimum et battit l'armée romaine. Il négligea de profiter de sa victoire; et, à son tour vaincu par les Romains, il s'enfuit vers la Numidie.

Après un mûr examen des diverses parties du récit de Procope, on peut croire que la position de Decimum était aux environs de Hammam-el-Enf. On trouve en effet des traces d'une petite ville à l'Est du palais du bey. Il y a huit milles trois quarts de ces ruines au port de Carthage, c'est-à-dire quatre-vingt-sept stades, en passant par Radès et la Goulette; et, en traversant le golfe, cette distance n'est que de sept milles.

Dans ce cas aussi le camp romain aurait été placé entre le revers oriental de la montagne qui domine Hammam-el-Enf, et le village de Soliman. Quant à la vallée où Gibamund fut battu par les Massagètes, on la reconnaîtra aisément dans celle que traverse le *Wad-el-Meliana*.

A *El-Arbâïn* (les Quarante), sous un bouquet de dattiers, les habitants font remarquer des tombeaux très-vénérés, où la tradition dit que furent en-

terrés quarante héros ou paladins, morts glorieusement en défendant leur pays. Les Maures en font de bons musulmans ; mais l'époque de cette grande bataille est, selon eux, si reculée, qu'il n'est guère possible de croire que ces braves fussent sectateurs du prophète. On serait bien plutôt tenté d'y chercher l'endroit où Masanissa vit succomber autour de lui une quarantaine de ses compagnons, et parvint à s'échapper, lui cinquième. Le docteur Shaw a cru que cet événement s'était passé près de Qalibia (*Clypea*); mais cette singulière tradition et l'aspect du pays, depuis le mont Ṣowan jusqu'à la grande plaine d'El-Dakhela, qui se retrouve si bien dans le récit de Tite-Live (liv. XXIX, ch. XXXI et XXXII), nous semblent dignes d'attention, et on pourrait en faire l'objet de recherches scientifiques qui ne seraient pas dépourvues d'intérêt. Nous citerons en conséquence les passages de l'historien romain (*Trad. de M. Dureau de la Malle*), où il parle des combats que se livrèrent Masanissa et Bocchar.

« Chap. XXXI. Syphax déclare la guerre à Masa-
« nissa, et, dès le premier combat, met les Massy-
« liens en déroute. . . . . Masanissa se retire avec
« un petit nombre de cavaliers sur le mont Balbus.
« . . . . . La montagne, remplie d'herbages et de
« sources, offre d'excellents pâturages et fournit
« abondamment à leur subsistance. . . . . Bientôt
« des courses furtives désolèrent le pays d'alentour

« qui devint le théâtre d'un brigandage déclaré. . . .
« surtout les terres des Carthaginois. . . . Ils (Masa-
« nissa et ses cavaliers) portaient l'audace au point
« de se rendre sur la côte et d'y vendre leur bu-
« tin, etc. . . . . .

« Chap. XXXII. Bocchar, un des principaux offi-
« ciers de Syphax, fut chargé d'attaquer Masanissa.
« . . . . . Il surprend la troupe de celui-ci, coupe
« les nombreux troupeaux et leurs conducteurs, et
« pousse Masanissa lui-même et une poignée de
« soldats jusqu'au sommet de la montagne. . . . Il
« renvoie à Syphax, avec les troupeaux et les pâtres
« captifs, la majeure partie de ses troupes, ne garde
« avec lui qu'environ cinq cents fantassins et deux
« cents chevaux, force Masanissa à quitter les hau-
« teurs, le poursuit sans relâche, l'enferme enfin
« dans un vallon étroit dont il occupe les deux issues,
« et taille en pièces les Massyliens qui veulent en
« vain forcer le passage. Masanissa pourtant trouva
« moyen de fuir, avec cinquante de ses cavaliers, en
« suivant les sinuosités de la montagne inconnues à
« ses ennemis. Néanmoins Bocchar ne perd point sa
« trace ; et l'ayant atteint dans les vastes plaines de
« Clypea, il le serre de si près qu'il lui tue tous ses
« cavaliers, à l'exception de quatre, et le blesse lui-
« même. A la faveur de la mêlée, Masanissa lui
« échappe au moment où il croit le tenir. . . mais quel
« espoir de salut restait à ces cinq hommes ? Dans

« leur fuite, ils rencontrent une large rivière dans « laquelle ils poussent leurs chevaux sans balancer, « et qu'ils s'efforcent de remonter ; mais la rapidité « du courant les entraîna ; deux d'entre eux furent « engloutis à la vue des ennemis qui crurent Masa- « nissa submergé, tandis qu'il avait gagné la rive « opposée avec deux cavaliers, et disparu entre les « arbrisseaux qui la couvraient. Ce fut là que Boc- « char s'arrêta. . . . . Il retourna porter à Syphax la « fausse nouvelle de la mort de Masanissa. »

Il n'est point hors de propos d'ajouter que les chemins dont le pays est traversé m'ont paru les mêmes que ceux dont les anciens se servaient. Dans plusieurs endroits, le terrain, quoique très-dur, est profondément sillonné par le passage des caravanes et des chariots ; et on rencontre fréquemment, au bord de ces routes, des restes de constructions qui indiquent en même temps combien cette contrée était peuplée. On remarque aussi sur ces chemins une autre espèce de ruines, qui sont placées à des intervalles dont la régularité indique l'existence d'anciennes hôtelleries, ou de tours de défense établies dans le moyen âge, comme les deux ruines que j'ai visitées sur la bande sablonneuse de l'étang El-Gjeriba, entre El-Menarè et Herqla, celles des collines désertes situées entre Legjem et Gjemal, etc. On peut citer à cette occa-

sion ce qui se voit encore de nos jours sur les côtes du Ṣahal : les habitations y consistent en une tour carrée, avec une seule petite ouverture pratiquée à mi-hauteur de la muraille, et à laquelle on ne peut parvenir qu'au moyen d'une échelle. Les indigènes ont sans doute adopté ce genre de construction pour se mettre à l'abri des pirates, à quelque siècle ou à quelque nation qu'ils aient appartenu.

La position d'Hadrumetum a été le sujet de nombreuses controverses ; et sans qu'elle soit encore suffisamment éclaircie, diverses raisons feraient pencher la balance en faveur du comte Castiglioni, qui place cette ville à Sousa [1]. En effet, à un mille de distance en tout sens, le territoire de Sousa est rempli de décombres, comme à Carthage, à Thapsus, etc. ; et les sables mouvants qui ont fait tant de progrès dans le N. O. n'empêchent point encore de reconnaître des traces de ruines : les plus considérables consistent en grandes citernes et en blocages, et se trouvent dans un lieu nommé *Maqlouba* (مقلوبه), à l'O. de Sousa.

Shaw est certainement dans l'erreur lorsqu'il dit (pag. 242) qu'il n'y a point d'anciens vestiges de port à Sousa ; la planche VI, n° 33, représente le croquis de la ville et du port actuel ; on y voit, en dehors de la jetée méridionale, les débris d'un ancien môle, qui s'élèvent au-dessus des eaux, et

[1] *Mém. géogr. et numism.* pag. 17.

qui se prolongent vers la jetée septentrionale, de manière à abriter, contre les vents du N. et de l'E., l'ancien port, dont l'ouverture était en face du midi [1]. Les sables qui ont comblé ce port ne permettent pas de donner plus d'éclaircissements ; il faudrait pouvoir y faire des fouilles.

Toutes mes recherches pour découvrir quelque inscription relative à Hadrumetum ont été infructueuses. Le revêtement de la batterie placée sur la jetée du nord contient une pierre avec ces mots :

C. SVEL
PONTI
I⋮ATR

Je m'imaginai d'abord avoir trouvé quelque chose qui s'y rapportait ; mais Shaw (pag. 207) m'apprit que cette pierre, dont il a publié l'inscription, avait été arrachée du Menarè de Bîr-Selloum. J'ai recueilli à Sousa trois autres inscriptions dont j'ai déposé les calques au musée de Copenhague : le comte Camille Borgia les avait déjà copiées avant moi ; je ne les répéterai donc point ici ; d'ailleurs ce qu'on en a déchiffré ne dit rien de Hadrumetum.

Hirtius donne, dans sa Guerre d'Afrique, les renseignements les plus précis sur la position de cette

[1] Voy. pour la construction des môles, *Mart. Vitruvii Pollionis de architect.* ed. Aug. Rode. Berolini, 1800, in-4°, lib. V, cap. XII.

ville. « César, dit-il (chap. LXI), s'était établi à Leptis « minor. A son insu, Varrus vint d'Utique à Hadru- « metum avec cinquante-cinq galères. Pendant ce « temps César, afin d'assurer les approvisionne- « ments, avait expédié Crispius à Thapsus avec une « partie de sa flotte, tandis qu'Aquila faisait voile « pour Hadrumetum à la tête de treize vaisseaux. La « tempête l'empêcha de doubler le promontoire, « et il fallut qu'il se réfugiât dans une anse, pour « y être à l'abri des vents. » (La rade de Monaster est évidemment ce lieu de refuge.) « Le reste de « la flotte de César était mouillé à Leptis, et, dans « l'ignorance où l'on était du voisinage de l'ennemi, « les équipages étaient descendus à terre. Varrus, « instruit par les transfuges, voulut profiter de « cette circonstance. A la seconde veille de la nuit, « il partit de Hadrumetum, et arriva à l'aube du « jour devant Leptis avec toute sa flotte. Les bâti- « ments de transport mouillés au large furent « incendiés, et deux galères à cinq rangs de rames « prises sans résistance (chap. LXII). César, campé « à six milles romains de Leptis, accourut aussitôt, « sortit du port avec les vaisseaux qui lui restaient, « et se réunit à Aquila qui était resté tranquille- « ment à l'ancre, n'osant pas se mesurer avec un « ennemi si supérieur. César parvint à rejoindre « Varrus à quatre milles de Leptis, et à lui re- « prendre les bâtiments qui venaient de lui être en-

« levés. Quant à Varrus, il dépassa le promontoire, « que César ne put réussir à doubler. Il fallut « donc mouiller ; mais ayant levé l'ancre pendant la « nuit, il arriva au point du jour (*primâ luce*) devant « Hadrumetum. » Ce récit démontre que la distance entre Leptis et Hadrumetum, pouvant être franchie depuis la seconde veille de la nuit jusqu'à l'aube, correspond aux seize ou dix-sept milles maritimes qu'on parcourt en suivant le rivage depuis Sousa jusqu'à Lempta, tandis que Herqla, où Shaw veut placer Hadrumetum, en est à une distance presque double; et certes les galères romaines n'auraient pu la parcourir dans l'espace des sept à huit heures ci-dessus indiquées. Le capitaine Beechey [1] a calculé avec beaucoup de sagacité et de soin la course des anciennes galères, en tenant compte des circonstances les plus favorables. Il en résulte qu'il eût été de toute impossibilité à la flotte de Varrus d'atteindre Leptis dans l'espace de temps en question, si la ville de Hadrumetum eût occupé l'emplacement actuel de Herqla. Nous ajouterons que l'itinéraire d'Antonin fixe à dix-huit mille pas la distance entre Hadrumetum et Leptis, et que *Ruspina*, aujourd'hui Sahaline, était à peu près à moitié chemin de ces deux villes [2].

[1] *Proceedings of the expedition to explore the northern coast of Africa.* London, 1828, in-4°.

[2] Voy. *Hirtii Bell. Afric.* cap. VI.

Le comte de Castiglioni (*loco citato*) a déjà démontré que la ville de Mahadia ou *Afriqa* (افريقه), était l'ancienne Zilla ou Cilla, appelée *Zoueïla* par les Arabes. Ce dernier nom est encore conservé à un petit village voisin à l'O. de la ville.

A cette occasion on peut rappeler les recherches déjà faites sur l'analogie des dénominations anciennes avec celles des Arabes, et faire observer que la ville de سفاقس *Sfax*, *Sefax*, *Sfakous*, *Sfakes* (si, comme on peut le croire, ce mot dérive de Syphax), serait du petit nombre de celles qui ont conservé leurs noms antiques faiblement altérés. Shaw appelle *Soawiah* une race particulière répandue dans les montagnes depuis Bonne et Constantine jusqu'à Qaïrwan. A Tunis leur nom est زواوه *Zoava* ou *Souawi*, qu'ils se donnent à eux-mêmes. Les *Oulad-Houn* (اولاد هون, *enfants des Huns*) forment aussi une tribu soumise au bey de Tunis. Peut-on se refuser à reconnaître, dans les Zoaves d'Alger et de Tunis, les descendants des Suèves, compagnons des Vandales et des Alains sous Genséric, et dans les Ouled-Houn, les restes de ce corps de Huns qui faisait partie de l'armée de Bélisaire?

L'amphithéâtre de Legjem (*Thysdrus*) est dans le même bon état de conservation qu'il y a cent ans, lors du voyage du docteur Shaw. La partie du Sud a surtout l'apparence d'un édifice en construc-

tion; et dans les arcades et les corridors intérieurs on remarque encore, à vive-arête, les entailles pratiquées dans les pierres pour en faciliter le transport et le placement. Ce bel édifice mériterait une renommée plus étendue qu'il ne l'a eue jusqu'à présent : le comte Camille Borgia avait l'intention de remplir cette lacune, mais, en attendant la publication de ses travaux, on se permet d'en donner une vue (pl. IV, n° 3) qui représente la partie où un bey de Tunis fit renverser quatre arcades, afin d'empêcher les indigènes de s'en servir comme d'une forteresse.

Ce monument a une hauteur de quatre-vingt-dix pieds depuis la base jusqu'à l'architrave, au-dessus du troisième rang de colonnes. Il ne reste que peu de débris du quatrième rang. L'intérieur de l'amphithéâtre a été dépouillé des pierres de taille qui formaient les gradins, et dont on s'est servi pour des constructions modernes ou pour des tombeaux. La circonférence extérieure a environ mille cinq cent soixante-dix pieds. L'arène est remplie de décombres jusqu'aux chapiteaux des colonnes du premier rang : il n'est pas possible d'en mesurer les dimensions; mais elles ne sauraient outre-passer trois cents pieds de long sur deux cents de large. L'épaisseur du massif, percé de quatre arcades, est de cent cinq pieds à la base. Ce même chiffre sera celui de la hauteur totale de l'édifice, si l'on donne

quinze pieds aux colonnes du quatrième rang; ainsi la coupe présenterait un triangle isocèle. Il est fâcheux qu'un monument, bien mieux conservé que ceux du même genre existant en Europe, et placé sous un ciel où l'atmosphère exerce bien moins de ravages que dans nos climats, ne puisse être déblayé, et qu'il soit sous la domination de gens qui n'ont ni le goût ni la volonté de préserver, en faveur des générations à venir, ce modèle si pur de l'architecture romaine.

CIPPES PUNIQUES.

Il n'est pas nécessaire d'éveiller l'attention des savants sur la trop grande rareté des inscriptions puniques et numidiques, et sur l'intérêt qu'elles offrent à la paléographie. Aussi ne prétendons-nous point prôner cette branche importante des études de l'antiquité, ni donner ensuite une dissertation approfondie sur les trois monuments qui vont être publiés pour la première fois. Il ne s'agit ici que de les faire connaître le plus tôt possible, avec une explication abrégée que nous devons à M. J. Ch. Lindberg, maître ès arts de l'université de Copenhague, en attendant la publication du grand ouvrage auquel ce savant antiquaire polyglotte a déjà consacré dix années de sa vie, pour examiner et expliquer tous les monuments puniques et phéniciens mis en lumière jusqu'à ce jour.

Ce n'est pas non plus ici le lieu de discuter, avec une exactitude paléographique et par comparaison avec d'autres monuments, la valeur de chaque lettre séparée de nos inscriptions; car l'écriture en est si claire, qu'aucun savant pénétré du précepte d'un illustre paléographe allemand (M. V. F. Kopp), *qu'il*

faut connaître les lettres avant de vouloir lire les mots, ne peut s'y méprendre en aucune manière.

Nous désirons donc que le monde savant envisage du même œil que nous ce travail dont le seul mérite consiste à avoir voulu représenter ces monuments avec soin et exactitude; nous nous bornons à lire et à déchiffrer ce qui existe véritablement sur la pierre, et ne laisse aucun sujet de contestation aux connaisseurs. Quant aux parties qui nous ont paru obscures, et dont nous ne pouvions parler qu'hypothétiquement, les hommes instruits en penseront ce qu'ils voudront, et le temps prononcera.

PREMIÈRE INSCRIPTION DU MUSÉE DE COPENHAGUE.

(Planche V, n° 3.)

Des deux inscriptions dont le musée royal de Copenhague a été enrichi par M. le chevalier de Scheel [1], celle-ci tient le premier rang. Elle a été trouvée près de Mâlqa, et non loin des lieux où ont été découvertes les inscriptions Humbert, du musée de Leyde [2], avec lesquelles elle a une ressemblance frappante.

[1] Secrétaire du consulat général de Danemarck à Tunis, chargé des affaires près de la Régence durant le congé de l'auteur.

[2] C'est pour faciliter les citations, qu'on se permet de désigner les inscriptions par les noms des personnes qui en ont été les premiers possesseurs, ou par celui des musées où elles existent aujourd'hui.

Cette inscription est parfaitement conservée, et les caractères ont une telle netteté, qu'il n'y a pas moyen de douter de leur signification. L'échelle du dessin qui la représente est de six pouces pour un pied.

Voici ce qu'on y lit :

לְרַבַּת לְתָנַת וּלְבַעַ
ל כָּל־אֲדֹן לְבַעַל חַמֹּן
אֹשַׁנַדַּר עַבְדּ מַלְקַרְ
ת חַשׁוֹטִי בֶן־בַּרְמַלְ
קַרְת בֶּן־חַנַּא׃

Magnæ Deæ Thanath et Domino cujusque heri, Baali-Hammoni, vovit se Abd-malkarthus Schotus, filius Barmalkarthi, filii Hannonis.

A la grande Déesse Thanath et au seigneur de tout maître, Baal-Hammon [*Jupiter Hammon ?*], s'est voué Abd-Malkarth *Schotien* [*?*], fils de Barmalkarth, fils de Hannon.

Telle est l'interprétation que nous donnons, sans nous dissimuler les objections qui peuvent être faites, et au-devant desquelles nous nous hâtons d'aller.

La ressemblance des lettres ל et נ dans l'écriture punique est une des difficultés qu'elle présente à la lecture. En général, le ל se prolonge au-dessus, et le נ au-dessous du corps des caractères. Mais ici

cette différence n'est pas partout assez prononcée pour qu'une autre interprétation ne soit possible. La difficulté ne s'élève cependant en partie qu'à la cinquième, et positivement à la dixième lettre de la première ligne. Celle-là ressemble beaucoup plus à un ל; mais la dernière est incertaine et ne peut être expliquée que par le contexte seul qui nous fait pencher pour un ל, tout en reconnaissant la possibilité de lire ainsi les premières paroles לרבתן תנת c'est-à-dire : *deæ magnæ nostræ Thanath*, à notre grande déesse Thanath [1].

Toutes les autres lettres se lisent bien, et notamment la septième de la première ligne qui est un véritable נ et non un ל. La cinquième lettre de la quatrième ligne est un ש, mais la figure qui se trouve au milieu nous paraît un ', sans qu'il nous soit possible de le prouver, car nous avouerons ne l'avoir jamais rencontrée dans les inscriptions qui se déchiffrent avec quelque certitude. Ce caractère ressemble cependant plus au ' de l'inscription maltaise [2] qu'à toute autre lettre; c'est pour cela que nous avons lu 'מ.

Quant aux mots dont se compose l'inscription, nous ferons les remarques suivantes :

[1] Notre version est confirmée par la troisième inscription de Leyde (Humbert), tandis que l'inscription maltaise bilingue de la Bibliothèque Mazarine ferait donner la préférence à la dernière version.

[2] Voy. *Comment. de inscript. melitens. phœnicio-græcâ*, auctore J. Ch. Lindberg. Havniæ, 1828.

לרבת, ou, si la lettre suivante appartenait à ce mot, לרבתן, est trop commun et d'une forme trop certaine, pour donner lieu ici à aucune autre explication.

לתנת (à *ou* pour Thanath). Thanath, nom d'une divinité que les savants ont voulu lire תלת (Tholath), déesse sur le compte de laquelle M. Hamaker a parlé longuement, croyant qu'il l'avait rencontrée avec son époux *Tholad* dans plusieurs inscriptions puniques. La nôtre porte positivement תנת (Thanath) que détermine aussi la première inscription athénienne [1] publiée par le savant Akerblad. Les inscriptions Humbert (de Leyde), sur lesquelles se fonde M. Hamaker, n'ont aucun mot qui puisse se prêter à être lu *Tholad*, et rien absolument qui autorise à lire *Tholath*.

Les Grecs parlent de Thanath comme d'une divinité connue jusqu'au fond de l'Asie, et qu'ils nomment Ταναΐς ou Ταναΐτις. On sait qu'ils avaient pour habitude, malgré la différence des mythologies, d'appliquer aux divinités étrangères les noms de leurs dieux ou de leurs déesses, et qu'ils les confondaient même quelquefois avec plus d'une de ces dernières divinités. Ainsi, selon cet usage, les uns disent que c'est Ἀφροδίτη, et les autres, en plus grand nombre, que c'est Ἄρτεμις [2]; et ceci est d'autant plus

[1] Akerblad, *Comment. Societ. reg. scient. Gœtting.* XIV, pag. 225. — *Lettre sur une inscription phénicienne trouvée à Athènes*, pag. 21.

[2] Voy. Akerblad, *Lettre*, etc., ibid.

digne de remarque, que l'inscription athénienne porte effectivement APTEMIC, comme traduction de תנת. Cette pierre monumentale avait été érigée en mémoire d'un personnage qui, dans l'inscription grecque, porte le nom de APTEMIΔΩPOΣ, et dans le texte punique : עבד תנת (Abd-Thanath)[1]. En adoptant cette donnée, nous devons considérer תנת, comme le nom sous lequel les Carthaginois adoraient la *Cabire féminine* ASTARTÉ[2]; et son association, telle que nous la voyons ici, avec le grand dieu Baal, est parfaitement en harmonie avec ce que nous connaissons d'ailleurs de la religion des Carthaginois.

וּלְבַעַל כֹּל־אֲדֹן (et au seigneur de tout maître). Ces paroles sont simples, claires et d'un sens déterminé.

לְבַעַל חַמּן (à Baal-Hammon).

Jupiter Ammon se présente ici tout naturellement à la pensée; mais nous n'oserons rien affirmer à ce sujet. Nous n'ignorons point que les livres saints écrivent אמון (Amoun) et non pas חַמּן (Hammon). Voyez Jérémie (46, 25). Toutefois on peut dire avec quelque justesse que la véritable ortho-

[1] Akerblad, *Comm. Soc. reg. scient. Gœtting.* XIV, pag. 225.

[2] D'après Münter (*Religion der Carthager*, 2^er^ ausgabe, pag. 62), la Cabire féminine *Axiokersa* était, suivant les temps et les lieux, l'*Isis* des Égyptiens, l'*Astarté* et la *Baltis* (Beltis ou Belene) des Syriens, la *Mylita* des Babyloniens, la *Vénus* de Paphos, la *Diane* de Tauride et d'Éphèse, la déesse de *Cumana*, l'*Anahid* des Arméniens, la *Junon* de Samos, de Malte et du Latium; en un mot, le même être divin que la *Reine céleste* de Carthage, à laquelle s'applique parfaitement le nom de תנת.

graphe du nom de ce dieu phénicien doit plutôt se retrouver chez les nations qui l'adoraient. Quoi qu'il en soit, il nous suffit de montrer que חַמּוֹן est un mot d'origine sémitique certaine, ayant un sens propre. Il ne faut au surplus qu'ouvrir Josué (19, 28) et le premier livre des Paralipomènes (6, 76), pour trouver deux endroits dans la terre de Chanaan, l'un dans la tribu d'Aser, et l'autre dans celle de Nepthali, qui portent le nom de חמון.

חמון signifie sans doute *soleil*, sa racine étant חמם analogue à חמם (קָ״ע) *calefecit*, d'où dérive חמה *hamah*, soleil : בעל חמון est donc *le dieu soleil*. Le ל préfixe a un sens bien connu et détermine le rapport entre le mot auquel il est uni et ceux qui le précèdent.

לבעל כל אדון. Notre inscription porte ici évidemment le ל et non pas le נ; voilà pourquoi nous n'avons pas voulu lire לבעל כל אדנן בעל חמון, ce qui signifierait *et domino cujusque heri nostro, Baali-Hammoni*, quoique ce sens, dont nous avons déjà parlé, soit aussi dans l'esprit des langues orientales, et d'accord avec l'interprétation des monuments de Leyde par M. Hamaker.

אֹשְׁנַדַר *vovit se* (il se voua, *ou* je me voue). Ce mot facile à lire dans l'inscription présente un caractère grammatical très-intéressant. Il dérive de la racine נדר qui prend une forme verbale de la langue phénico-punique, ayant la signification réfléchie. Il serait là pour אתנדר, verbe dans la forme

du *hithpaal* des Hébreux, et cette conjugaison aurait été employée simultanément, et dans le même sens que le hithpaal. Elle a d'ailleurs de l'analogie avec le *schaphel*, *ischtaphel* du syriaque, et avec la dixième forme des verbes arabes استفعل. Elle peut nous expliquer comment cette forme, qui a pour caractéristiques les lettres אש ou ש, placées avant les radicales, et qui jusqu'ici nous était restée inconnue, provient originairement des langues sémitiques. On peut traduire ce mot, ou par la troisième personne masculine du prétérit, ou par la première personne du futur ou aoriste, l'inscription admettant l'un et l'autre; mais nous avons préféré la première interprétation, qui semblait la plus simple et la plus naturelle. עבד מלקרת (*Abd-Malkarth*), c'est le nom du personnage qui s'est voué aux divinités; il est composé de עבד *serviteur* ou *adorateur*, et de מלקרת (Mélicerte, *Hercule*) : c'est un nouvel exemple de l'usage des Phéniciens et des Carthaginois qui formaient d'ordinaire les noms propres du mot עבד et du nom d'une de leurs divinités[1].

הַשׁוּטִי [*Heschouti*], schotus? Le ' final ne sert pas

[1] Voy. *Comment. de inscript. melitens.* pag. 73. — Münter, *Om en nylig blandt Ruinerne af Carthago opdaget punisk Indskrivt*, pag. 7. De pareilles compositions de noms propres sont communes chez d'autres nations, telles que Θεόδωρος, Ἰσίδωρος, נתנאל. Ne serait-il pas possible que les deux mots arabes ملك أرض *Rex terræ*, eussent le même sens et la même origine que *Malkarth* (Mélicerte)? On a bien cru qu'Apollon dérivait de أبو اللون *le père de la couleur* : ce qui n'a rien d'absurde.

seulement aux Hébreux pour former leurs *nomina gentilitia*, mais aussi aux Phéniciens, et encore aujourd'hui chez les Arabes et les Persans[1]. La première inscription athénienne porte הצדני (*sidonensis*), et la seconde הכתי (*citiensis*, cypriote). Ainsi, *Abd-Malkarth* était d'un lieu nommé שוט *Schout*, dont nous ne nous occuperons point de discuter la position géographique, pour éviter l'écueil des hypothèses plus ou moins chimériques vers lesquelles on pourrait être enclin à se laisser entraîner. Quant à la double lettre (ץ), nous observerons qu'il se trouve aussi des lettres composées du même genre sur les médailles puniques de Carthage[2].

בן־בר מלקרת (*fils de Bar-Malkarth*). Il est probable que ce nom est l'homonyme de *Bomilcar*, qui se reproduit souvent dans l'histoire des guerres puniques.

בן־חנא (*fils de Hana*) : Hana est le même nom que le Hannon des historiens.

Avant d'entrer dans l'examen des ornements de ce cippe votif, nous nous permettrons de comparer les résultats que nous venons d'obtenir avec les explications de divers autres monuments du même genre qui ont déjà été publiées.

[1] Voy. *Comm. Societ. reg. scient. Gœtt.* vol. XIV. — Akerblad, *Lettre sur une inscription phénicienne.*

[2] Mionnet, *Recueil des Planches*, XX, 26.

L'inscription Humbert (du musée de Leyde n° 3) est, parmi celles que le savant M. Hamaker a tâché d'expliquer, la seule qui soit entière. Voici comment il l'a lue [1] :

לרבתן תלת ול
בעלן לאדנן ב
על חמלא תלד
בגדעת תרת
הסבד בן עבעם נדר

Dominæ nostræ Tholath, et Domino nostro, hero nostro, Domino clementiæ Tholad,
propter sectionem uvarum [*vel mistionem musti*]
Hassobed filius Abiam votum [*vel ex voto*].

A notre grande déesse Tholath, et à notre seigneur, notre maître, le seigneur de la clémence, Tholad, à cause de la récolte des raisins [*la vendange*], Hassobed, fils d'Abiam, a fait ce vœu.

Si nous voulons examiner la chose de plus près, et ne pas confondre arbitrairement les ל et les ד [2] qui peuvent se distinguer, quoique assez ressem-

[1] Voy. Hamaker, *Diatribe philosophica critica aliquot monument. punic. nuper in Africâ repertorum interpretationem exhibens.* Lugdun. Batav. 1822, in-4°. — Hamaker, *Miscell. phœnic. sive commentarii de rebus Phœnicum.* Lugdun. Batav. 1828, in-4°, pag. 90.

blants, nous reconnaissons lettre pour lettre le même texte que celui de notre inscription, jusqu'aux noms propres exclusivement; cette pierre votive doit donc être lue ainsi :

לְרַבַּת לְתָנַת וּלְ
בַעַל כָּל־אָרֹן לְבַ
עַל הַמֹּן אֲשֶׁנַּדְ
ר גַּד־עַשְׁתֹּרֶת
הַסּוּר בֶּן־עַב־עַמְנֶרֶד :

Magnæ Deæ Thanath et
Domino cujusque heri Ba-
ali-Hammoni, vovit
se Ghad-Astaroth
Syrus, filius Ab-Amnardi.

A la grande déesse Thanath, et au seigneur de tout maître, Baal-Hammon, s'est voué Ghad-Astaroth, Syrien, fils de Ab-Amnard.

Il est certain que dans le dessin publié par M. Hamaker, la quatrième lettre de la deuxième ligne n'est pas un ל; mais ce caractère se retrouvera sans doute sur la pierre elle-même; car si l'on a dessiné le 𐤋 sans la portion du trait de droite qui empêche de confondre cette lettre avec le 𐤍, la différence des deux textes s'évanouit entièrement.

Quant à גַּד - עַשְׁתֹּרֶת (*Ghad-Astaroth* : bonheur ou

fortune d'Astarté), ce nom propre nous semble convenir le mieux du monde à un adorateur de la déesse de Syrie. Le mot Astarté a été reconnu dans la deuxième inscription punique de Citium [1] qui existe à Oxford, où une femme se nomme המת עשתרת

הַסּוּר est écrit défectueusement pour הַסּוּרִי, comme on le voit dans d'autres inscriptions [2]; il signifie probablement *le Syrien*.

La seconde inscription Humbert (de Leyde) est incomplète; mutilée dans une de ses parties, elle est encore généralement un peu effacée; ses premières lignes correspondent aussi avec celles de notre inscription et s'expliquent par elles. On ne peut donc souscrire à l'interprétation suivante de M. Hamaker :

[ל] רבת [ן] תלת...
[ו] לאדנ [ן] בעל תמו
[ז] תלד דעבד אתם
[ן] בגבדעת תרת בב
.....
[ד] ן דאתמון

[1] *Marmora oxoniensia.* Pl. II, pag. 3.
[2] Voy. l'inscription de Malte, où se trouve שנבנ pour שניבני.

Dominæ nostræ Tholath . . .
et hero nostro, Domino Thammou-
z-Tholad, qui colitur hoc loco,
propter sectionem uvarum,
[*vel mistionem musti*]
. . . . . .
in agro [?] qui hìc [*est*].

A notre dame Tholath . . . . et à notre maître le seigneur Thammouz-Tholad, qu'on adore dans ce lieu, à cause de la vendange dans la vigne qui est ici.

Mais si l'on observe que les lettres ponctuées dans le dessin qu'en a publié M. Hamaker sont incertaines, que les premières lettres de la première et de la cinquième ligne sont probablement ב ר, devenus méconnaissables par l'altération de la pierre; et si l'on se sert des données déjà acquises par notre travail sur l'inscription de Copenhague, on est porté à rétablir et à lire la deuxième inscription de Leyde de la manière suivante :

[לְ] רַבַּת לְתָנַת [וּלְבַעַ] ל
[כְּ] ל־אָדֹן לְבַעַל חַמֹּן
[אֶ] תְנַדַּר עַבְדְּאֶשְׁמֻ
[ן] בֶּן־בַּר עַשְׁתֹּרֶת בֶּן־
[עַ] בְדְּאֶשְׁמֻן

Magnæ Deæ Thanath, *et Domi*no
*cujus*que heri Baali-Hammoni

*vo*vit se Abd-Esmo-
n filius Bar-Astaroth filii
*A*bdesmoni.

A la grande déesse Thanath et au seigneur de tout maître Baal-Hammon, s'est voué Abd-Eschmoun [ou Abd-Esmon], fils de Bar-Astaroth, fils d'Abd-Eschmoun.

Remarquons ici que l'inscription porte אתנדר au lieu de אשנדר, forme verbale dont nous avons fait mention (pag. 81).

עבד אשמון (le serviteur ou l'adorateur d'*Esmon* ou d'*Eschmoun*). Esmon, nom propre fort en usage chez les Carthaginois, qui vénéraient beaucoup cette divinité. Le temple d'Esmon ou d'Esculape [1] était le lieu le plus *saint* et le point le plus inexpugnable de Byrsa, à Carthage.

בן־בר עשתרת (fils de Bar-Astaroth). Voyez plus haut ce que nous avons dit sur בר מלקרת (Bar-Malkarth), et sur גד-עשתרת (Ghad-Astaroth).

Nous ferons observer que Abd-Eschmoun porte le nom de son grand-père, comme dans le monument maltais de la Bibliothèque Mazarine érigé par deux fils, l'un a le nom de son grand-père (*Dionysius, filius Serapionis, filii Dionysii*), et l'autre celui de son père (*Serapion, filius Serapionis, filii Dionysii*).

[1] Münter, *Religion der Carthager*, pag. 91; — *Om en nylig blandt Ruinerne af Carthago funden punisk gravskrift*, pag. 6.

Ce qui subsiste de l'inscription Humbert (de Leyde) n° 1 correspond à ce que nous avons déjà éclairci. Nous n'accepterons donc point l'explication suivante de M. Hamaker :

....ל...ולאדנן ב

[על] חמל · תלד דעבד מנן בן

המתל בן עבד בעל

Et hero nostro Do-
[*mino*] clementiæ Tholad, Ebed-Meneni filii
Hamithal filii Ebed-Baali.

A notre seigneur de clémence Tholad, fils de Ebed-Meneni, fils de Hamithal, fils de Ebed-Baal.

Nous ne nous attacherons point à relever l'erreur grammaticale qui trouve un génitif dans חמל et lui donne le sens *clementiæ*, ni celle qui porte M. Hamaker à traduire דעבד par *Ebed*, tandis qu'il l'a précédemment rendu (voyez pag. 93-94) par *qui colitur*. Nous nous bornerons à présenter la manière dont nous croyons que ce fragment doit être lu, tout en regrettant de n'avoir pu vérifier, selon les vœux de MM. Kopp et Genesius, sur l'original même ou sur un calque fidèle, ce que le dessin de M. Humbert et les hypothèses de Hamaker nous présentent d'obscur.

.....

.....רן לבַ

[עַל] הַמּן אֶתְנַדַר עַבְדִּמְנן בֶּן־
הֶמְתָן בֶּן־עַבְדִּבַעַל

[*Magnæ Deæ Thanath et*
Domino cujusque he] ri Ba
[*al*]-Hammoni vovit se Abd-Menin filius
Hamithani filii Abd-Baalis.

*A la grande déesse Thanath et au seigneur de tout maî*tre *Ba*al-Hammon, s'est voué Abd-Menin, fils de Hamithan, fils d'Abd-Baal.

La figure 5^e^ des inscriptions Humbert (de Leyde) n'offre à l'examen qu'un fragment dont les caractères subsistants ont des rapports réels avec notre inscription. M. Hamaker l'a lu ainsi :

.....

[לבעל] חמלא תל[ד]

.....לבעל בג

בלא

.....

[*Domino*] clementiæ Thola [*d*]

.....Domino Ga-
balæ.

Au seigneur de clémence Thola*d*.....au seigneur de Gabala.

Ne nous occupons pas de la manière dont les lettres de l'inscription sont ici prises séparément; remarquons pourtant qu'il y a des lacunes entre les caractères qui ont servi aux combinaisons de M. Hamaker. Quant à nous, voici ce que nous lisons dans la première ligne : ...דמן אשנד. Personne ne contestera que ces deux mots ont pu faire partie de : בַּעַל הַמּוֹן אֶשְׁנַדִּר expressions déjà suffisamment connues, et qui feront classer ce fragment parmi les cippes votifs. Les six lettres de la seconde ligne, et les trois lettres de la troisième, auraient ainsi appartenu à des noms propres tellement incomplets et mutilés, que nous ne nous arrêterons pas à vouloir les deviner à force d'hypothèses.

L'intérêt que présente notre inscription du Musée de Copenhague n° 1, en ce qu'on peut la lire sans hésitation et qu'elle sert à éclaircir le sens de tant d'inscriptions déjà publiées, mais interprétées avec peu de succès; cet intérêt, dis-je, s'accroît par les emblèmes dont elle est accompagnée. En effet on remarque, au-dessus de l'inscription, une main élevée perpendiculairement et placée entre deux symboles ressemblant à des caducées ou à ces petits autels d'offrande qu'on voit sur beaucoup de monuments égyptiens. Quel

emblème conviendrait mieux pour une pierre votive que cette main élevée (*ïemin*, ימין *main droite ou serment,* d'où dérive BENJAMIN, בֶּן־ימין : بن يمين)? Nous retrouvons aussi cette caractéristique en entier sur les monuments Humbert nos 3 et 4 du musée de Leyde, et par fragments sur les nos 2 et 5.

Si les deux emblèmes qui existent à droite et à gauche de la main votive sont deux autels, rien de plus facile à concevoir; et dans le cas où ce seraient des caducées, n'en pourrait-on pas conclure que ces signes rappelaient l'état ou la condition du consécrateur? Dans cette dernière hypothèse, le fondateur du monument aurait été commerçant; et celui qui, sur le cippe Humbert (de Leyde) n° 4, a fait représenter un agneau à côté de la main votive, aurait été un berger.

Peut-être encore cet emblème rappelait-il l'espèce d'offrande présentée aux prêtres mêmes, lors de l'acte religieux qui consacrait le monument.

Au-dessus de l'inscription on voit un globule placé entre deux cornes recourbées symétriquement en dehors, et reposant sur le sommet d'un triangle. Cette partie des ornements du cippe est faite avec trop de négligence pour donner matière à des explications tout à fait concluantes. Le même symbole existe aussi sur les monuments de Leyde, deux fois sur les nos 3 et 5, et une fois sur le n° 4.

Enfin, on le retrouve souvent sur les médailles de Cossura.

N'aurait-on pas voulu dans le cippe de Copenhague représenter Baal-Hammon, le dieu Soleil, par cet emblème d'un globe entre les deux cornes d'*Apis;* ou bien, dans son ensemble même, serait-ce le symbole de la grande déesse et de ce Dieu puissant réunis, la première *Astarte bicornis* (עַשְׁתֹּרֶת קַרְנַיִם) figurée par les deux cornes symétriques, et Baal-Hammon, par le globe du soleil?

La forme et la grandeur de ce cippe sont à peu près les mêmes que dans le monument de Leyde; et ils sont terminés aussi par les trois pointes supérieures qu'on remarquera dans notre dessin, et dont celle du milieu est plus élevée. On pourrait en conclure qu'il existait à Carthage une norme ou modèle pour la pierre votive, comme il y avait une formule pour l'inscription.

Pour compléter ce que nous avons à dire sur ce cippe intéressant, nous ferons observer qu'il a encore l'avantage de servir à expliquer l'inscription bilingue de la Bibliothèque Mazarine, considérée, à juste titre, comme le plus important de tous les monuments puniques, et sur lequel repose toute la paléographie phénicienne. M. Lindberg l'a publiée dans son *Commentatio inscript. melit. phœn. græc.*, sur un calque que M. Bröndsted lui avait envoyé. Quoiqu'il n'y eût aucune obscurité

sur la valeur isolée des lettres dont cette inscription se compose, le sens n'avait cependant pas été bien saisi, et toutefois aucun savant n'avait critiqué l'explication primitive qu'il en avait donnée, et que voici :

לְאַדֹנֵנוּ לְמַלְקָרְת בַּעַל צֹר אִשׁ נָדַר
עַבְדְּךָ עַבְדְּאֹסִר וְאָחִי אֹסִרְשָׁמָר
שְׁנֵי בְנֵי אֹסִרְשָׁמָר בֶּן־עַבְדְּאֹסִר כִּשְׁמַע
קֹלָם יְבָרְכֵם׃

Domino nostro Herculi, Deo tutelari Tyri, quisque vovit servus tuus Dionysius et frater meus Serapion,
ambo filii Serapionis filii Dionysii; quùm audiverit [*Hercules*] vocem eorum benedicat eis!

A notre seigneur Hercule, Dieu protecteur de Tyr [se voua un chacun] [*c'est-à-dire*] ton serviteur Denis, et mon frère Sérapion, tous les deux fils de Sérapion, fils de Denis; lorsqu'il [*Hercule*] entendra leur voix, qu'il les bénisse!

L'auteur sentait, comme tout lecteur instruit, combien cette interprétation était forcée; il y cherchait en vain l'objet consacré à Hercule. Mais à l'exemple de Barthélemy et de ses successeurs paléographes, il croyait que c'était de la pierre elle-même qu'il s'agissait : qu'Hercule devait com-

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

prendre qu'on n'avait pas d'autre offrande à lui faire, et qu'il fallait qu'il s'en contentât. De plus, l'interprète était tenté, comme il arrive souvent aux hommes de cabinet, de supposer que le *Dionysius* consécrateur n'avait pas su exprimer comme il faut sa pensée, parce que l'auteur n'avait pas saisi le véritable sens. L'inscription de Copenhague lui apprit que אש נדר ne formaient qu'un seul mot אשנדר que l'on pouvait vocaliser de la manière suivante : אִשְׁנַדְּרִ comme יִשְׁתַּחֲוּ (Genèse 27, 29) *voverunt se*. En adoptant aussi עַבְדָּךְ au lieu de עַבְדְּךָ d'après le même principe de ponctuation, l'interprétation devient facile et naturelle. La voici :

לַאדֹנֵנוּ לְמַלְקָרְת בַּעַל צֹר אִשְׁנַדְּרִ
עַבְדָּךְ עַבְדְּאֹסר וְאָחִי אֹסרשֶׁמֶר
שְׁנֵי בְנֵי אֹסרשֶׁמֶר בֶּן־עַבְדְּאֹסר כִּשְׁמַע
קֹלָם יְבָרְכֵם׃

Domino nostro Herculi, Deo tutelari Tyri, voverunt se servi tui, Dionysius et frater meus Serapion, ambo filii Serapionis filii Dionysii. Quùm audiverit [*Hercules*] vocem eorum, benedicat eis !

A notre seigneur Hercule, Dieu tutélaire de Tyr, se sont voués tes adorateurs, Denis et mon frère, Sérapion, tous

deux fils de Sérapion, fils de Denis. Lorsqu'entendra [*Hercule*] leur voix [*prière*], qu'il les bénisse!

INSCRIPTION DE FALBE.

(Pl. IV, n° 5.)

Cette inscription a été également trouvée à Mâlqa; le dessin la représente dans sa grandeur naturelle. Les caractères en sont carthaginois, et d'une pure et élégante exécution. Une fracture a fait disparaître la plus grande portion du premier mot, que nous supposons toutefois avoir été : קֶבֶר *tombeau.* Nous le retrouvons, ce mot, dans l'inscription de Münter, ainsi désignée du nom du premier savant interprète de ce monument, qui appartient aujourd'hui au musée de Leyde [1]. Au surplus, il ne peut s'élever aucun doute sur la valeur de chaque lettre; et il nous a été facile de la lire ainsi qu'il suit :

[קֶבֶר] יְהוֹבָס עֶבֶד
חַוָּא בֶן־עַבְדְּאֶשְׁמֵן׃

[*Sepulchrum*] Jobasi, cultoris
Hevæ [*matris viventium*] filii Abd-Esmoni.

[1] Voy. Dr Fr. Münter, *loco citato.* — Hamaker, *Miscell phœnic.* — V. F. Kopp, *Bemerkungen über einige Pünische Steinschriften aus Karthago*, pag. 13 et suiv.

[*Tombeau*] de Jobas, adorateur
d'Ève, fils d'Abd-Esmon.

יְהוֹבָס (*Yeoubas, Yehoubas*). JOBAS, nom propre, composé de יְהוֹ et de בָּס, participe du verbe בּוּס, ayant à peu près la même signification que שַׁדַּי *puissant*. On peut interpréter ce mot composé par *Jehovah conculcans*. On sera d'abord surpris de voir figurer dans le nom d'un Carthaginois le mot *Jehovah;* mais il est bien facile de s'en rendre raison. Le culte de Jehovah יְהוֹ était, il est vrai, spécial au peuple hébreu; mais l'existence du Dieu tout-puissant, créateur de l'univers, n'avait pu rester inconnue aux idolâtres, et moins encore aux Phéniciens, en raison de leur voisinage et de leurs fréquentes transactions commerciales avec les Hébreux. On sait d'ailleurs avec quelle facilité les anciens peuples adoptaient des dieux étrangers, lorsqu'ils avaient recouru en vain à leurs propres divinités, ou bien espéré de trouver une protection plus efficace dans les dieux des autres nations. Et quand le culte de Baal si expressément défendu aux Juifs avait cependant tant d'adorateurs parmi le peuple de Dieu, pourquoi ne retrouverait-on pas le nom du vrai Dieu chez les Phéniciens et dans leurs colonies? Jehovah n'était-il pas connu à Tyr, sous le règne du roi Hiram, à Ninive, du temps de Jonas; et les Romains eux-mêmes n'en ont-ils pas conservé des

traces dans le nom de Jupiter, *Jova*, *Jovis*, comme les Numides dans celui de leur roi *Juba ?*

Le personnage dont il est question dans notre pierre tumulaire, Jobas est surnommé עֹבֵד חַוָּא : adorateur d'Hewa. Cette Hewa n'est pas à coup sûr autre que *Ève* (חוה), que la Genèse (3, 20) caractérise par l'épithète de אֵם כָּל-חָי, c'est-à-dire *Mère de tout être vivant* (en arabe أُمُّ كُلِّ حَيٍّ), et qu'elle représente ici la grande déesse Astaroth, la רבת des inscriptions précédentes, adorée par Jobas. Nous ajouterons qu'il ne faut pas lire חַנָּא (*Hana*) pour חוא (*Hewa*); l'exactitude du calque ne permet pas de se tromper, ni de prendre le ו pour un נ.

Nous n'avons aucune observation nouvelle à faire sur בֶּן-עַבְדְּאֶשְׁמוּן (fils d'Abd-Esmon), dont il a été parlé plus haut.

DEUXIÈME INSCRIPTION DE COPENHAGUE.

(Pl. V, n° 4.)

Quoiqu'il ne nous ait point encore été possible de déchiffrer cette inscription, nous ne la regardons pas moins comme une pièce très-intéressante, et une précieuse acquisition pour le musée de Copenhague. M. Scheel l'a apportée aussi de Tunis; et elle a été trouvée près de

Meteda, village entre *Begja* et *Kef*. Elle est parfaitement conservée; et les reliefs dont elle est ornée donnent un nouveau prix à ce monument qui présente des caractères tellement rares, que le monde savant ne connaît que deux autres inscriptions de la même espèce : encore l'une d'elles ne consiste qu'en un fragment.

Un dessin de ce cippe, tracé avec la plus scrupuleuse exactitude et dans les dimensions de six pouces pour un pied, est digne de l'attention des paléographes, et les engagera sans doute à se livrer à leur tour aux recherches qui pourraient jeter quelque lumière sur cette partie encore inconnue de la science. Si la langue dont on s'est servi dans cette inscription est numidique, et que, comme on peut aisément se le figurer, elle soit différente du punique, de la même manière que ces nouveaux caractères diffèrent de l'alphabet carthaginois, il est à craindre que tous les essais à venir ne soient encore infructueux. Avant tout, il faudrait savoir bien expliquer les nombreuses médailles de Juba I et de Juba II, qui ne sont pas même encore aujourd'hui classées avec précision, former un alphabet de ces légendes et tâcher d'en tirer parti.

Nous ajouterons néanmoins qu'au milieu de tant de ténèbres il nous reste encore une lueur d'espérance pour que le but soit atteint quelque

jour. En effet, dans notre inscription et dans celles de Leyde dont M. Hamaker s'est occupé [1], on reconnaît distinctement quelques mots composés de caractères semblables; et les vingt-quatre premières lettres sont exactement les mêmes dans la nôtre et dans celle de Leyde (tab. II, n° 1). Nous ne serions pas très-éloigné de penser que ces inscriptions, commençant, comme celles de Carthage, par une espèce de formule déjà souvent reproduite, n'appartinssent aussi à des monuments votifs. On a même cru reconnaître le mot בעל dans les cinquième, sixième, septième lettres de la première ligne, ainsi que לבעל sur l'inscription de M. Hamaker (tab. II, n° 2), à la seconde et à la troisième ligne.

Les oiseaux, les poissons et les palmes, qui font partie des ornements de cette pierre, aussi bien que l'exécution peu soignée de leur sculpture, semblent indiquer que ce monument appartient à un âge moins reculé que les deux autres : peut-être même ne remonte-t-il qu'à une époque postérieure à l'introduction du christianisme. Ces emblèmes sont même tels, qu'il est permis de supposer que le cippe en question aurait été exécuté pour un chrétien [2]. Les deux autres paraissent bien plus anciens, surtout la pierre tumulaire n° 5,

[1] Voy. Hamaker, *Miscell. phœnic.* tab. II, n°s 1 et 2, pag. 11 et suiv.

[2] Voy. Münter, *Sinnbilder der alten Christen.*

dont les caractères sont du meilleur style; et nous ne doutons pas que celle-ci du moins ne remonte à une époque antérieure à la destruction de Carthage.

MÉDAILLES,

VASE ET ORNEMENT ANTIQUES.

Lorsqu'on considère combien la Libye, la Numidie et la Mauritanie étaient autrefois riches et peuplées, on est surpris de voir que ces vastes provinces offrent à la science moins de monuments numismatiques que tant d'autres parties civilisées de l'ancien monde. Le manque d'historiens indigènes et les bouleversements politiques qu'a subis l'Afrique septentrionale, rendent plus précieuses les légendes de ses médailles, que l'on peut considérer comme de véritables fragments historiques; et les faibles données que nous avons recueillies jusqu'à ce jour sur la langue punico-phénicienne ne suffisent pas pour tirer de ces légendes tous les renseignements qu'elles doivent contenir.

C'est donc pour procurer de nouveaux aliments à l'investigation des savants que nous avons réuni un certain nombre de ces médailles africaines, et que nous y ajoutons les notices suivantes.

MÉDAILLES PUNIQUES.

JUBA I, ROI DE MAURITANIE.

Temple octostyle dans un cercle formé de petites perles.

R. Temple pentastyle avec un architrave très-haut et une galerie au-dessus. Dans l'exergue, l'inscription numidique figurée. Dans le recueil des planches de Mionnet, pl. XXX, n° 2.

Æ. 10 $\frac{1}{2}$. = Voyez pl. VI, n° 1.

Médaillon du cabinet de S. A. R. le prince héréditaire de Danemarck.

Cette légende, qu'on retrouve sur d'autres médailles de Juba I, n'a pas été expliquée jusqu'à présent. On remarquera que le temple octostyle de ce médaillon est semblable à celui qui se trouve sur une des médailles en argent de ce roi. (Voyez Lindberg, *De inscr. melit.*, p. 22, n° 53, cl. v.)

Deux exemplaires de ce médaillon furent apportés à Tunis par un Bédouin domicilié entre Begja et Testour. Il assurait que dans les environs il y avait une colline qu'on appelait *Juba,* et sur le sommet de laquelle on voyait des masses considérables de ruines.

JUBA I.

Tête laurée, à gauche; chevelure crépue et barbe pointue; derrière, un sceptre.

R. Cheval marchant à gauche et passant devant un sceptre debout sur une base au milieu du champ.

Æ. 10. = Voyez pl. VI, n° 2; et Mionnet, tom. I, pag. 273, n° 531, *var.*

Du cabinet de S. A. R. le prince héréditaire de Danemarck.

JUBA I.

Tête laurée à gauche; chevelure crépue et barbe pointue.

R. Cheval au galop, à gauche, passant devant une palme placée au milieu du champ; au-dessous deux lettres puniques.

Æ. 5 $\frac{1}{2}$. = Voyez pl. VI, n° 3.

De ma collection.

Le poids de cette médaille est de 103 grains (poids de marc de France), tandis que les médailles communes avec le même type pèsent 275 grains. Elles se trouvent citées dans Mionnet, tom. I, pag. 417, n° 398 et 399.

..... ROI DE MAURITANIE.

Tête diadémée, à gauche; barbe ronde et bouclée; dans un cercle.

R. Cavalier diadémé et barbu, au galop, à gauche avec le pallium flottant; au-dessous du cheval, un globule, et plus bas, une inscription punique dans un carré formé de quatre lignes : le tout dans un cercle.

Æ. 7. = Voyez pl. VI, n° 4; et Mionnet, t. I, p. 273, n° 548; *id.* Recueil des planches, pl. XX, n° 49.

De ma collection.

..... ROI DE MAURITANIE.

Tête nue, à gauche; cheveux courts et barbe pointue; dans un cercle formé de petites perles.

R. Cavalier vêtu d'un pallium flottant, courant à droite sur un cheval (ou sur une mule?); au-dessous de l'animal, trois globules et la même inscription punique qu'à la précédente, dans un carré formé de quatre lignes : le tout dans un cercle composé de petites perles.

Æ. 5 $\frac{1}{2}$. = Voyez pl. VI, n° 5.

Du cabinet royal des médailles et monnaies à Copenhague.

Voy. Ramus, *Cat. mus. reg. Dan.*, tom. I, pag. 13, n° 39.

..... ROI DE MAURITANIE.

Tête voilée de femme (*Cérès?*), à droite; couronnée d'épis, avec boucles d'oreilles et collier.

R. Cheval au galop, à droite, passant devant une palme placée au milieu du champ; au-dessous, deux lettres puniques. Voy. Mionnet, tom. I, pag. 417, n° 393.

Æ. 5 $\frac{1}{2}$. = Voyez pl. VI, n° 6.

De ma collection.

Ces médailles, qui tantôt sont attribuées à Panormus, tantôt à Carthage et aux incertaines de l'Espagne, proviennent toutes de la Barbarie; et il y a lieu de les classer parmi celles des rois de la Numidie et de la Mauritanie. La palme derrière le cheval au galop, sur les deux médailles n° 3 et n° 6, fait croire que ces deux médailles sont contemporaines, ou bien peut-être de princes d'une

même dynastie. Cette hypothèse se confirme par l'analogie de nos médailles nos 2, 3, 4 et 5, avec celle qui est figurée pl. VIII, n° 16 du premier volume de Ramus, (*Cat. mus. reg. Dan.*), et citée par Mionnet (t. VI, p. 598, n° 5), comme appartenant à Juba I. On retrouve un même caractère dans les têtes de toutes ces médailles; et sans affirmer positivement qu'elles appartiennent à Juba I, nous voyons que ce n'est pas sans fondement que les auteurs ont attribué les unes à ce prince, tandis que jusqu'à présent ils ont laissé les autres parmi des médailles incertaines. Cousinéry a déjà revendiqué le droit des médailles de Carthage; et, en nous conformant à son opinion, nous pensons que nos médailles pl. VI, nos 2, 4 et 5, pourraient appartenir à Juba I ou à sa famille, et avoir été frappées à Carthage, si l'on en juge par la forme des lettres, tandis que les nos 1, 3 et 6 auraient été frappés dans les villes de la Numidie et de la Mauritanie.

AUGUSTE ET LIVIE.

IMP. CAESAR. AVG. Tête laurée d'Auguste, à droite.

R. AVGVS.....ET PAT.... Femme voilée (*Livie*), assise à droite, tenant une patère de la droite et la haste debout de la gauche; dans l'exergue quatre lettres numidiques.

Æ. 7 $\frac{1}{2}$.

Du cabinet royal des médailles et monnaies à Copenhague.

Sestini (*Classes générales*, tab. IV, n° 44) cite cette légende numidique, en attribuant les médailles qui la portent à la ville de Leptis; et Lindberg (*De inscr. melit.*, pag. 26, n. 60, cl. IX) a cru que cette médaille était de

Bocchus, roi de Mauritanie; l'état fruste de la légende latine du revers l'avait porté à lire SENATVS AVGVS.... et tous ceux qui avaient vu cette médaille lisaient de même; mais deux autres non publiées, qui appartiennent au cabinet de la Bibliothèque royale de Paris, nous mettent à même de rectifier la légende latine citée par Lindberg, et d'engager cet auteur à de nouvelles recherches sur le vrai siége de cette médaille. Une de celles de la Bibliothèque est semblable à la nôtre; la seconde, dont voici la description, prouvera qu'elle n'appartient point au roi Bocchus.

TIBÈRE ET LIVIE.

IMP TIB CAESAR AVG CO..... Tête laurée de Tibère, à droite.

℟. AVGVSTA MATER PATRIA (*sic*). Même type que la précédente et même inscription numidique dans l'exergue.

Æ. 8. =Voyez pl. VI, n° 7.

Du cabinet de la Bibliothèque royale à Paris.

Le roi Bocchus, dont l'histoire fait mention à l'époque des guerres de Marius et de Sylla, vivait bien du temps d'Auguste; mais l'avénement de Tibère est trop postérieur à ce roi. Jusqu'à ce que les savants aient réussi à expliquer la légende numidique de ces médailles coloniales, il faut se contenter de les classer parmi celles que cite Mionnet (tom. VI, pag. 611-612), et dont quelques-unes peuvent être regardées comme médailles autonomes d'une ville dont celles-ci seraient coloniales.

JUBA II, roi de Mauritanie, et CLÉOPATRE.

REX IVBA REGIS IVBAE F. Tête diadémée de Juba II, à gauche.

℞. BACIΛICCA KΛEΩΠATP..... Tête de Cléopâtre, à gauche.

Æ. 4. = Voyez pl. VI, n° 8.
Du cabinet de M. Thomsen, à Copenhague.

Cette médaille diffère de celles de ce roi, déjà publiées, par l'inscription de la face de la médaille.

JUBA II.

REX IVBA. Tête diadémée de Juba II, à droite; derrière, un sceptre.

℞. Éléphant armé d'une tour, marchant à droite.

Æ. 5. = Voyez pl. VI, n° 9.
Du cabinet de M. Thomsen.

Cette médaille nous paraît inédite; nous trouvons seulement chez Sestini (lett. III de la première *novena*, pag. 147, n° 10, et pl. III, n° 10), une médaille incertaine en argent, que cet auteur nous dit avoir été trouvée en Barbarie, et qui a quelque ressemblance avec celle-ci.

JUBA II.

REX IVBA. Tête diadémée de Juba II, à droite, dans un cercle formé de petites perles.

℞. Tête de face, barbe et cheveux bouclés; à droite

dans le champ, trois lettres en caractères numidiques; dans le champ à gauche, des lettres presque effacées; le tout dans un cercle formé de petites perles.

Æ. 5. = Voyez pl. VI, n° 10.
Du cabinet de M. Thomsen.

JUBA II.

Tête de face, semblable à la tête du revers de la précédente.

℟. Astre au milieu du champ; à droite, vestiges d'un épi; à gauche, une grappe; au-dessus de l'astre, la même inscription numidique qui existe sur la précédente; au-dessous, trois lettres numidiques incertaines.

Æ. 5. = Voyez Pl. VI, n° 11.
Du cabinet de M. Thomsen.

Les trois revers de médailles semblables, pl. VI, n^os^ 12, 13 et 14, ont été figurés pour comparer les différentes manières dont les mêmes lettres numidiques sont représentées.

JUBA II.

Tête de face d'un style différent de la précédente; cheveux et barbe en mèches.

℟. Même type et mêmes inscriptions qu'aux précédentes.

Æ. 5. = Voyez pl. VI, n° 15.
De ma collection.

JUBA II.

Tête à droite, avec barbe pointue et cheveux en mèches;

dans le champ des lettres numidiques imparfaites et presque effacées.

℟. Même type qu'aux précédentes; avec des lettres numidiques indistinctes ou imparfaites.

Æ. 3 $\frac{1}{2}$. = Voy. pl. VI, n° 16; et Mionnet, tom. I, pag. 117, n° 681.

Du cabinet de la Bibliothèque royale à Paris.

La médaille pl. VI, n° 10, déjà publiée par Lindberg (*l. c.*, pag. 22, note 53, cl. 1), permet d'attribuer toutes ces médailles à Juba II. Nous remarquerons que le caractère des lettres sur cette suite est le même que l'on voit sur l'inscription de Copenhague, pl. V, n° 4, et chez Hamaker (*Miscell. phœn.*, tab. II, n^{os} 1 et 2). Elles sont ici fidèlement reproduites dans l'espérance que les paléographes nous en sauront gré, et pour les retirer de la masse des incertaines où elles ont été classées jusqu'à présent.

INCERTAINE DE LA MAURITANIE.

Tête jeune, imberbe, à gauche, ornée d'une haute coiffure ou tiare; dans un cercle formé de petites perles.

℟. Deux grappes de raisin; dans le champ en haut, trois lettres numidiques, et quatre dans le champ en bas; le tout dans un cercle formé de petites perles.

Æ. 8. = Voyez pl. VI, n° 17.

Du cabinet royal des médailles et monnaies à Copenhague.

INCERTAINE DE LA MAURITANIE.

Autel avec des ornements; dans le champ, à gauche, LIX

placé verticalement; le tout dans un cercle formé de petites perles.

℟. Même type que la précédente, et mêmes inscriptions placées en sens opposés.

Æ. 7 $\frac{1}{2}$. = Voyez pl. VI, n° 18.
Du cabinet royal des médailles et monnaies à Copenhague.

Sestini (*Medaglie di più musei*, tom. III, pag. 87, n^{os} 24 et 25) attribue deux médailles presque semblables à Ptolémée, fils de Juba II; mais il n'y a signalé que l'une des deux inscriptions.

L'analogie de ces légendes numidiques avec celles de quelques médailles phéniciennes de Gades et de Sexti pourrait autoriser à croire que ces médailles appartiendraient à quelque ville de l'Espagne plutôt qu'au roi Ptolémée. Le mot composé des trois lettres לכי (لـكى) est celui qui doit déterminer leur place, aussitôt qu'un paléographe sera assez heureux pour l'expliquer.

CISSA, VILLE DE MAURITANIE.

Casque africain, dans un cercle formé de petites perles.

℟. Bouclier rond, composé de trois cercles, placé sur un sceptre; à l'entour en lettres puniques : *Domino Cissæ potentissimo.*

Æ. 5 $\frac{1}{2}$. = Voyez pl. VI, n° 19.
Du cabinet royal des médailles et monnaies à Copenhague.

Sestini (*Museo Fontana*, t. I, p. 134, n° 4; et tab. V, n° 16) et le père Caroni (*Ragguaglio del viaggio*, etc., tab. V, n° 21), ont publié des médailles semblables, mais

dont les gravures ne rendent qu'imparfaitement la légende punique; ce qui nous a engagé à la reproduire et à l'attribuer à la ville de Cissa (voyez Lindberg, *l. c.*, pag. 42, note 96, et tab. V, nos 50, 51 et 52, pour ce qui a rapport à l'inscription), plutôt qu'à Juba II, selon Sestini, ou à *Jol*, selon Mionnet.

HADRUMETUM, VILLE DE BYZACÈNE.

Tête de femme voilée, à gauche; derrière, un sceptre ou un glaive; au-devant, des lettres puniques presque effacées.

℞. HADR. Tête de Neptune.

Æ. 5 ½. = Voyez pl. VI, n° 20.
Du cabinet de S. A. R. le prince héréditaire de Danemarck.

Eckhel (*Doctr. num. vet.*, tom. IV, pag. 134), cite une médaille presque semblable du musée des Médicis, comme la seule médaille autonome de cette ville. Notre exemplaire a de plus des lettres puniques devant la tête de femme. Cette médaille mérite d'autant plus de fixer l'attention des savants, qu'elle est analogue à une autre déjà connue, mais que nous croyons bon de reproduire ici pour en faciliter l'examen.

HADRUMETUM?

IMP. AVG. P. P. Tête nue d'Auguste, à gauche.

℞. Tête voilée de femme, à droite; derrière, un sceptre ou un glaive; devant, cinq lettres puniques.

Æ. 5. = Voyez pl. VI, n° 21.
Du cabinet de la Bibliothèque royale à Paris.

Pellerin (*Rec.* III, tab. CXXI, n° 17), et après lui, Mionnet (tom. VI, pag. 612, n° 17), ont déjà publié cette médaille, mais d'une manière moins exacte que notre pl. VI ne la représente d'après un dessin bien soigneusement exécuté. Le père Caroni (*c. l.*, tab. V, n° 22 et p. 81) l'a également fait graver. Il y a d'autant plus de raisons pour classer cette médaille à Hadrumetum, qu'une autre du même genre publiée par le père Caroni (*l. c.*, tab. V, n° 27, et pag. 85), vient s'y joindre. En voici la description :

HADRUMETUM?

Tête diadémée et barbue (*de Neptune?*) à gauche; devant, trois lettres indistinctes; derrière, un sceptre ou un trident.

℞. Tête voilée de femme, à droite; derrière, cinq lettres puniques.

Æ. 6.

Le père Caroni veut que ce soient les têtes d'Osiris et d'Isis, personnifiées dans celles de Juba II et de Cléopâtre; mais en regardant la gravure et en la comparant avec notre médaille, pl. VI, n° 20, on conviendra que l'inscription devant la tête virile laisse deviner les lettres HAD, et que les types et la grandeur sont trop ressemblants à la description que donnent Mionnet et Eckhel de la médaille du cabinet des Médicis, pour ne point supposer qu'elle lui soit presque semblable.

MÉDAILLES COLONIALES,

VANDALES, ETC.

THAPSUS, VILLE DE LA BYZACÈNE.

TI. CAESCIVI F AVG IMP. VII. Tête nue de Tibère, à droite.

℟. THAPSVM IVN AVG. Femme voilée, assise, à droite, tenant de la droite une patère, et de la gauche la haste debout.

Æ. 6.=Voyez pl. VI, n° 22.
De ma collection.

Sestini (*Museo Fontana*, tom. I, pag. 132, n° 1, et tab. III, n° 12) a déjà publié cette médaille; mais il y a joint une gravure défectueuse, d'après une empreinte en soufre. Notre exemplaire, dont le revers est à fleur de coin, ne porte aucun indice des quatre lettres puniques que Sestini cite dans le texte, mais qu'il a oublié de reproduire sur la gravure, probablement parce qu'elles n'y étaient point. Dans son tome III (*Lettere di continuazione*, pag. 130, et tab. III, fig. 22), Sestini a également publié la médaille de Thapsus du cabinet Tôchon; et il y voit, après les mots THAPSVM IVN, des lettres puniques que Mionnet n'y distingue pas (voyez tom. VI, p. 577, n° 13), et qui probablement ne sont autre chose que le mot AVG, qui manque pour rendre le type du revers pareil à celui des deux médailles ci-dessus indiquées. La légende de la face de notre médaille est un peu effacée devant la tête de Tibère; de sorte qu'il est difficile de dire si elle désigne

la septième ou la huitième année après qu'il eut obtenu le titre d'*imperator*.

CLODIUS MACER.

Tête de Rome casquée, à droite; devant, ROMA; dessous, S. C; le tout dans un cercle formé de petites perles.

℟. L. CLODI MACRI. Trophée; dans un cercle formé de petites perles.

Æ. 4 [1]. = Denier. Poids, 57 grains. Voy. pl. VI, n° 23. *De ma collection.*

Cette médaille inédite de Clodius Macer mérite de fixer l'attention. Pendant onze ans je n'en ai vu à Tunis que deux : la première est celle que je publie; et la seconde était le double denier, avec la tête du préfet et la galère (Voy. Mionnet, tom. VI, pag. 583, n° 19; et le père Caroni, *l. c.*, tab. V, n° 30). Elle est d'une grande beauté de type. Elle échut en partage au comte Filippi, consul général de Sardaigne, parmi un certain nombre de médailles dont nous avions fait ensemble l'acquisition.

GUNTHAMUND, ROI VANDALE.

DN RX GVNTHA. Tête diadémée, à droite.

℟. D. N. XXV, et un petit globule, dans une couronne de myrte.

Æ. $1\frac{1}{2}$. = Quinaire. Poids, $10\frac{1}{5}$ gr. Voy. pl. VI, n° 24. *De ma collection.*

[1] Afin de mieux déterminer la grandeur des médailles qui suivent, on l'indiquera d'après l'échelle de M. Mionnet pour les médailles grecques.

THRASAMUND, ROI VANDALE.

DN..... AMVS. Tête diadémée, à droite.

℟. D.N. XXV, et trois petits globules, dans une couronne de myrte.

Æ. 1 $\frac{1}{2}$ = Quinaire. Poids, 9 $\frac{1}{4}$ gr. Voy. pl. VI, n° 25.
De ma collection.

HILDERIK, ROI VANDALE.

DN HILDERIX. Tête diadémée, à droite.

℟. XXV dans une couronne de myrte.

Æ. 1 $\frac{1}{2}$. = Quinaire. Poids, 10 $\frac{1}{2}$ gr. Voy. pl. VI, n° 26.
De ma collection.

JUSTIN I, EMPEREUR.

DN IVSTINVS. PPAG, tête diadémée, à droite.

℟. XXV, dans une couronne de myrte; au-dessus, une croix.

Æ. 1 $\frac{1}{2}$. = Quinaire. Poids, 10 $\frac{1}{2}$ gr. Voy. pl. VI, n° 27.
De ma collection.

Les numéros 24 et 26 sont deux médailles déjà publiées, mais qui n'ont point été gravées; leur reproduction sert à déterminer, aux yeux des numismates, les deux autres, dont le n° 27 est de l'empereur Justin I. Les médailles de Hilderik et de Justin I, qui portent la légende « FELIX CARTH, » et le type de la femme tenant des épis dans les deux mains, permettent facilement de sup-

pléer la partie de la légende qui manque à notre n° 27; mais nous avons été longtemps indécis s'il ne fallait pas lire « IVSTINIANVS, » sur le n° 25. Plusieurs personnes, habituées à déchiffrer les médailles, ayant affirmé qu'il fallait lire « .....AMVS, » je me permets par cette raison d'en augmenter la série des médailles vandales, dont le baron Marchand a fait une si savante description.

Je ne puis me dispenser d'ajouter encore les médailles byzantines inédites qui suivent et qui toutes ont été trouvées en Barbarie.

MAURICE TIBERE.

D.N. TIB. MAVRIC PP AG. Buste diadémé, de face, une croix sur la tête; dans le champ, à droite, une longue croix.

℟. Croix sur des degrés, entre les lettres A et ω, dans une couronne de myrte.

Æ. 2. = Quinaire. Poids, 18 $\frac{1}{5}$ gr. Voyez pl. VI, n° 28. *De ma collection.*

Mionnet (*Méd. rom.*, tom. II, pag. 427) a publié un quinaire en argent de Maurice Tibère, avec une croix au revers, d'après le catalogue d'Ennery, pag. 280; mais il n'a pas cité la légende de la face. La présente médaille diffère en ce qu'elle a les deux lettres A et ω dans le champ du revers et la longue croix à côté de la tête.

MAURICE TIBÈRE.

DN TIB MAVRICIVS PP AV. Buste de face diadémé, une croix sur la tête, tenant de la droite un globe surmonté d'une croix; dans l'exergue, VITA.

R/.....

Æ. 6 $\frac{1}{2}$. = Médaille épaisse.

De ma collection.

MAURICE TIBÈRE.

TIB MAVRIC PPAVG. Buste de face diadémé, une croix sur la tête, tenant de la droite un globe surmonté d'une croix.

R/.....

Æ. 5.

De ma collection.

Le père Caroni (*Cat. mus. Hederv.*, p. 394, n° 4535, et *Ragguaglio del viaggio,* etc. p. 99, tab. V, n° 42) attribue deux exemplaires de cette médaille à Phocas, sur la foi de types où manque la légende de la face; nous avons eu sous les yeux plus de dix exemplaires avec ce revers, toutes de Maurice Tibère, mais nous n'en avons jamais vu de Phocas.

CONSTANTIN IV Pogonat.

DN CONTAN P. Buste diadémé, de face, une croix sur la tête; tenant de la droite une croix; dans le champ, à droite, un globule.

℟. PAX au milieu du champ; au-dessus, une croix; cinq globules disposés entre les lettres; le tout dans un cercle formé de petites perles.

Æ. 1 $\frac{1}{2}$. = Quinaire. Poids, 9 $\frac{3}{4}$ gr. Voy. pl. VI, n° 29.
Du cabinet de M. Thomsen.

CONSTANTIN IV Pogonat.

DN CONTATIN P. Buste diadémé, de face, une croix sur la tête, tenant de la droite une croix; le tout dans un cercle formé de petites perles.

℟. Croix et deux globules au milieu d'un cercle formé de petites perles.

Æ. 1 $\frac{1}{2}$. = Quinaire. Poids, 8 $\frac{1}{2}$ gr. Voyez pl. VI, n° 30.
De ma collection.

CONSTANTIN IV Pogonat.

CONSTANTINVS PPA. Buste de face, diadémé, une croix sur la tête; tenant de la droite un globe surmonté d'une croix.

℟. Une longue croix entre deux V.

Æ. 2 $\frac{1}{2}$.
De ma collection.

CONSTANTIN IV Pogonat.

CONSTATIN P. Même buste avec globe et croix.

℟. Une longue croix entre deux V; au-dessous, une étoile; dans le champ, quatre globules.

Æ. 2 $\frac{1}{2}$.
De ma collection.

CONSTANTIN IV Pogonat.

CO..... IMP AV. Même buste avec globe et croix.

℟. Un grand Y surmonté d'une croix; de chaque côté une étoile; dans le champ, quatre globules.

Æ. 1 $\frac{1}{2}$.
De ma collection.

CONSTANTIN IV Pogonat.

CONSTANTIN... Même buste avec globe et croix.

℟.....

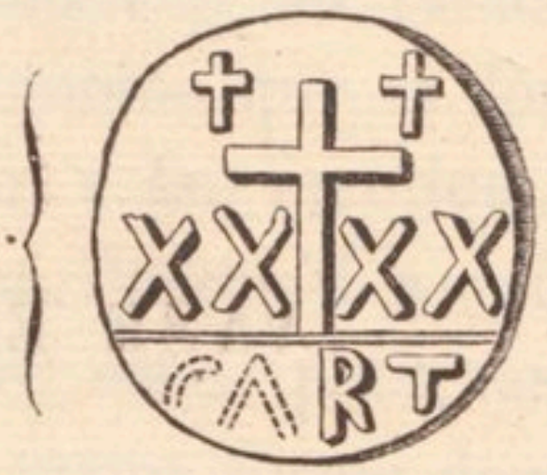

Æ. 6.
De ma collection.

THÉODOSE III Adramytène.

DN THEODOSIVS PP A. Buste de face, diadémé, surmonté d'une agrafe ou ornement à trois pointes; dans un cercle formé de petites perles.

℟. NoM au milieu du champ; au-dessus, une croix; au-dessous, $\overline{C\ C}$ (200 phollis); le tout dans un cercle formé de petites perles autour duquel est une couronne de myrte.

Æ. 2. = Quinaire. Poids 12 $\frac{1}{5}$ gr. Voyez pl. VI, n° 31.
De ma collection.

Les pièces de cent, de cinquante et de vingt-cinq phollis en argent, sont décrites par M. le baron Marchand; il est à présumer que cette médaille est la première qu'on connaisse de deux cents phollis; elle pèse 12 $\frac{1}{5}$ grains, tandis que les pièces de cent phollis, de Gunthamund, pèsent de 32 à 37 grains; les pièces vandales de cinquante phollis pèsent de 19 à 23 grains, et celles de vingt-cinq phollis pèsent de 9 à 11 grains. Cette médaille indique ainsi le changement dans le système et la valeur des monnaies pendant les deux siècles qui séparent l'époque des rois vandales du règne de Théodose Adramytène.

VASE ET ORNEMENT.

La planche V, n° 1, représente, dans sa grandeur naturelle, un vase trouvé parmi les ruines de Thapsus. Il a été retiré d'un cimetière antique avec une belle patère en verre, plusieurs lampes sépulcrales et deux figurines de terre cuite. Tous ces objets font aujourd'hui partie de la belle collection de vases étrusques et grecs appartenant au cabinet d'antiquités de S. A. R. le prince Christian-Frédérik de Danemarck.

Ce vase est en terre cuite très-fine, très-mince et d'une belle couleur rougeâtre. Les bas-reliefs du front du vase et ceux du côté non visible sont représentés par les petits dessins *a*, *b*, *c* et *d*; quatre de ces reliefs, qui retracent des combats ou des jeux avec un ours, un cheval, un sanglier et un taureau, domptés par des lutteurs, et la couronne du front placée au-dessus de la tablette qui porte l'inscription, concourent à faire croire que ce vase a pu être donné en prix dans les jeux publics.

L'inscription, qui est un mélange de latin et de grec, et le relief des lettres dont elle se compose, sont des particularités qui donnent un caractère nouveau à cette pièce, non moins que sa forme conique très-prononcée, dont a fait mention Hesychius, d'après Diogusianus, lorsqu'il a rédigé la glose κωνίς ὑδρίσκη, c'est-à-dire *conis*, petit vase à l'eau [1]. Nous retrouvons la même forme dans le simulacre de la Vénus de Paphos (l'Astarté de Phénicie) représenté par le cippe conique sur des médailles et d'autres monuments de l'antiquité.

L'ornement, pl. V, n° 2, fait d'une lame d'argent dont le relief est au repoussé, représente le

[1] Voy. le *Journal des Savants*, juillet 1833, pag. 400, art. 2, sur les noms des vases grecs, par M. Letronne.

buste d'un EROS BACHIQUE, tenant une oie si fortement serrée contre sa poitrine, que celle-ci pour se dégager mord à l'oreille l'enfant, qui crie et rejette sa tête en arrière.

Ce morceau antique, trouvé aux environs de Sbietla (*Safetula*), est moins recommandable par la beauté des formes et la justesse des proportions, que par la vérité et la naïveté de l'expression, et le bon goût de l'ouvrage. On peut croire, après l'avoir examiné avec soin dans ses détails, qu'il a formé la partie la plus intéressante de l'ornement d'un vase précieux. Les anciens employaient des figurines, des groupes, ou bien des bustes comme celui-ci, environnés d'une couronne de feuillages, pour décorer leurs lampes, vases, etc. [1]; et on peut se figurer comment notre antique a été placé, en jetant les yeux sur la belle aiguière en bronze du musée de Naples [2]. L'anse de ce vase supporte deux petites chèvres au repos, dans sa partie supérieure; tandis que sa partie inférieure se développe en un beau feuillage au centre duquel on voit un *Eros* semblable au nôtre, tenant embrassé une outre de vin au lieu d'une oie.

La couronne de lierre et le *mitra* qui caractérisent l'Eros bachique existent également sur un bronze de Naples, dont il est question dans les

[1] *Antichità d'Ercolano*, VIII, 19, 38, 53, 54.

[2] *Real Museo Burbon*, II, 47.

Antichità d'Ercolano, VI, 7. Notre Eros est de plus orné du bandeau étroit (Ταινία) qui, après s'être croisé sur la tête, descend sur le col et sur le bras de l'enfant. Quant à la coiffure, elle ressemble à celle des autres Eros; mais elle a cela de particulier, qu'une portion de la chevelure est réunie en spirale au sommet de la tête décorée en outre d'un bouquet de baies de lierre.

Les ailes recoquillées du petit dieu sont dans le style en usage chez les anciens pour les ornements et pour les médailles. On les voit aussi représentées dans le relief du beau *Thymatérion bachique* que possède le Vatican [1].

Il n'est pas rare de voir Eros jouer avec une oie [2]; Buonaroti a publié le dessin d'un sujet du même genre; mais le dieu n'y est pas représenté pleurant [3]; et en le considérant comme le génie de l'hiver, cet auteur s'appuie sur un bas-relief [4] représentant Bacchus comme le maître de l'année, environné des génies des quatre saisons, et où celui de l'hiver tient deux oies dans la main; enfin, l'ouvrage de M. de Laborde sur la collection Lamberg (I, pl. 90), donne le dessin d'un Eros tenant un grand éventail d'une main et une couronne de

[1] *Museo Pio Clement.* IV, 26. — *Zoega's Abhandlung*, pag. 85.

[2] *Mus. Cap.* III, 64. — *Antich. d'Ercol.* VIII, 19. — *Mus. Florent.* II, ch. II, 45. — Lippert, *Dactylioth.* I, 203, et II, 336.

[3] *Osservaz. sopra alc. med.* pag. 426 et XX.

[4] Petr. S. Bartoli, *Admirand. Rom. ant.* pl. LXXVII.

l'autre, planant au-dessus d'une oie au col tendu et aux ailes éployées.

La matière de cet ornement lui donne un nouveau prix, car il ne nous reste qu'un bien petit nombre d'antiquités en argent, à l'exception des monnaies et des médailles.

FIN.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE
1

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00140923 5